



# VILLE DE REZÉ-LES-NANTES

BULLETIN MUNICIPAL

1976



# La Lande aux moulins



Société d'Economie Mixte Immobilière de la Ville de Rezé-Les-Nantes

Voir  
Texte  
page 55

Revue d'information  
communale  
DIFFUSEE GRATUITEMENT

1976

Rédaction-documentation

Office Municipal d'information

Mairie de REZE

Reproduction interdite



Edition - Publicité :  
LES BULLETINS  
D'INFORMATION  
SPECIALISES  
OUDON 44150 ANCENIS

BUREAUX  
21 rue Guibal  
44000 NANTES  
Tél. (40) 73.43.09

Dépôt légal : 2ème trimestre 1976

Imprimerie Spéciale  
NANTES INTER SERVICE

LE MOT DU MAIRE

CHERES CONCITOYENNES,  
CHERS CONCITOYENS,



Les moments difficiles que nous traversons imposent un sens plus aigu encore de la solidarité entre les habitants, cette solidarité même qui s'exprime à tous les niveaux, qu'il s'agisse de la vie sociale ou encore des moyens d'administration des collectivités publiques.

Il est bon qu'en toutes circonstances, les habitants d'une même commune se sentent les membres d'une même famille et qu'ils cherchent à résoudre les problèmes que la vie place devant leurs pas en tenant compte des particularités qui caractérisent le groupe social qu'ensemble ils constituent.

Mais il arrive que certains problèmes ne puissent être traités dans les limites étroites de la commune. En effet, la vie se traduit aujourd'hui par une plus grande mobilité, par des échanges plus nombreux et plus complexes. C'est ainsi qu'on assiste à des interpénétrations nombreuses et variées qui doivent avoir leur traduction dans le schéma d'organisation d'un ensemble plus vaste que la commune.

Pour citer un exemple particulièrement éloquent, REZE, avec sa personnalité propre, appartient à l'agglomération nantaise et les habitants de la commune vivent quotidiennement des situations dont le niveau d'appréhension déborde largement le cadre rezéen.

Récemment, il a été tenté, dans le cadre de l'Association Communautaire de la Région Nantaise, de mettre en place une Communauté Urbaine.

On ne sait pourquoi, sous l'effet de quelle inspiration infondée, la presse a voulu tenir pour responsables de l'échec de cette tentative les Municipalités de Gauche exerçant dans l'agglomération. Les explications données étaient pour le moins tendancieuses et incitaient à faire croire tantôt que les élus locaux sacrifiaient l'intérêt des habitants à une attitude électorale, tantôt que la Municipalité cédait à une attitude doctrinale de l'un des composants de l'Union de la Gauche.

Fort heureusement, nous avons de l'administration d'une cité une idée plus haute et nous nous efforçons toujours de traduire la pensée de nos concitoyens.

Nous nous préoccupons, moins en effet, d'adopter telle ou telle formule mirabolante supposée présenter tous les avantages que de répondre au vœu profond des populations dont nous avons le droit - en même temps que le devoir - de considérer qu'elles sont majeures et libres de leur destin.

Nous avons d'ailleurs eu récemment de bonnes raisons de croire que nous étions dans la bonne voie puisqu'une récente consultation électorale a, pour un ensemble de deux cantons pas tellement plus grands que la Commune de REZE, consacré la confiance populaire pour les deux premiers administrateurs de la Cité.

Si l'on veut rapprocher les résultats pour notre secteur de ceux de d'autres endroits où prévalait un autre comportement, la comparaison est flatteuse pour l'équipe municipale rezéenne et, comme il faut bien tirer la leçon des événements, cela nous est, ici, une raison de persévérer.

On pourra penser qu'il est téméraire de faire dire à un succès électoral au Conseil Général qu'il prouve la similitude de pensée des électeurs et de ceux qu'ils ont élus au regard de la création éventuelle d'une Communauté Urbaine. Ce n'est certes pas de cela qu'il s'agit mais pourtant il y a de cela, dans la mesure où nous avons été jugés sur notre comportement, respectueux de la pensée de nos concitoyens au point d'en être constamment inspiré.

On ne peut, en effet, nous faire grief de considérer que la formule proposée pour le regroupement des communes de l'agglomération nantaise était loin de donner satisfaction. Ce n'était pas là une opposition à l'initiative du Sénateur-Maire de NANTES, mais une volonté de protéger les habitants contre une formule de vie communautaire dont les imperfections étaient trop nettement apparues dans les agglomérations où une Communauté Urbaine du type légal avait vu le jour.

Je crois qu'il faut être clair et dire très nettement quels sont les reproches essentiels que l'on peut faire à la Communauté Urbaine de la Loi du 31 DECEMBRE 1966.

En premier lieu, on peut regretter que la Communauté Urbaine entraîne une fusion de fait, sinon de droit, des communes dans les domaines essentiels et que cette fusion de fait s'opère au détriment des communes qui, dans le passé, ont accompli les plus grands efforts pour apporter à leurs habitants des équipements publics de haute valeur.

Que se passerait-il, par exemple, si demain une Communauté Urbaine était créée dans l'agglomération nantaise ?

Cette Communauté se trouverait entraînée à faire face aux besoins qui s'exprimeraient là précisément où les initiatives en matière d'équipements n'auraient pas été nombreuses dans le passé, et, en raison de la solidarité financière nouvelle, les communes qui, comme REZE, auraient réalisé un effort massif d'investissement seraient appelées à payer une seconde fois les équipements engagés par la Communauté sur les territoires des communes imprévoyantes.

Le second reproche vise la représentation des communes au sein du Conseil de Communauté. La loi impose une représentation proportionnelle dans une désignation au second degré. Nous avons le droit de considérer que c'est là un non-sens car une représentation proportionnelle ne peut vraiment valoir que pour une consultation électorale très large, donc au premier degré.

La majorité qui serait constituée, pour être efficace, aboutirait à truster les décisions au profit d'une représentation qui ne coïnciderait pas avec la majorité populaire.

Dans notre pensée, il ne s'agit pas de faire échec par principe à une majorité puisque notre attachement à la démocratie nous pousse au contraire à dégager les tendances majoritaires dans toutes les voies de l'activité publique. Mais nous pensons qu'il est mauvais de baillonner des populations dont les intérêts sont dignes d'être pris en considération sous le seul prétexte qu'ils sont insuffisamment représentés dans un Conseil de Communauté.

Réfléchissons bien. Pour administrer ce qui constitue une fusion de fait des communes de l'agglomération nantaise, on s'appuierait sur une majorité de majorités, c'est-à-dire sur un truchement de représentation des populations concernées.

Vous comprendrez sans peine que, comptables de la confiance que nous accordons la population, confiance confirmée par le récent scrutin que j'évoquais à l'instant, nous attachions le plus grand prix à ce que les intérêts populaires soient clairement et valablement exprimés au sein de l'organisme d'agglomération, afin que les objectifs de cet organisme répondent à vos besoins et ne soient pas détournés au profit d'intérêts qui ne seraient qu'indirectement en rapport avec les vœux des habitants.

Nous souhaiterions donc que le législateur se penche une fois encore sur la meilleure méthode de

regroupement des communes et qu'écartant tout système trop frustrant, il recherche une formule intelligente, en harmonie avec la complexité des situations communales et la réalité des besoins de la population.

C'est ainsi que l'organisme de l'agglomération ne doit traiter que des actions intéressant strictement cette agglomération et qu'aucune atteinte ne doit être portée à l'action des communes.

Il convient que la frontière d'intervention soit précisée non point en fonction des compétences, mais par rapport au degré d'appréhension des problèmes. Il importe peu de savoir s'il s'agit de faire de l'assainissement, de l'équipement scolaire ou tout autre chose, ce qui est essentiel c'est de savoir si l'entreprise intéresse l'agglomération ou seulement la commune.

Si nous ne respectons pas ce principe d'analyse en prenant trop à la lettre le texte de la loi, nous détournons l'organisme d'agglomération de son but et nous trahissons la pensée du législateur.

En attendant qu'une telle formule soit trouvée, d'autres voies demeurent comme celles des Syndicats Intercommunaux.

On ne peut nier l'oeuvre accomplie par exemple par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Rive Sud de la Loire qui, le premier dans la région nantaise, s'est attaqué à la dépollution, par le Syndicat dit à vocation multiple - également de la Rive Sud de la Loire - qui a permis de doter ce secteur important d'un lycée technique et moderne. Il faut encore citer un autre Syndicat constitué en dehors de l'Association Communautaire pour résoudre les problèmes de l'insertion des handicapés.

Hélas, des problèmes importants restent à résoudre comme la lutte contre l'incendie par exemple, dont il avait été convenu qu'elle serait traitée au niveau communautaire. Hélas ! La querelle sur les systèmes a dû prendre le pas sur les objectifs primordiaux.

Comme on le voit, ce serait faire un procès d'intention éhonté que de dire que les communes de Gauche du Sud de la Loire refusent toute action intercommunale. Leur activité démontre le contraire. Mais on en peut que louer leurs représentants de vouloir que ces entreprises soient conduites scrupuleusement en fonction des besoins et du désir de la population.

Nous attendons qu'il soit possible de résoudre avec la même pensée les problèmes de l'agglomération nantaise. Nous avons émis sur le sujet des suggestions dont la discussion a été repoussée.

Puisse la voix de la sagesse être enfin entendue ! Tel est notre vœu le plus cher.

Alexandre Plancher  
Maire de REZE  
Conseiller Général

LESIEUR

HORLOGERIE ★ BIJOUTERIE ★ ORFÈVRE

CONCESSIONNAIRE WYLER



**AUNEAU**

31, rue Félix-Faure - REZÉ Tél. : 75-65-71

Réparations soignées - Service Après-Vente

WYLER

ENTREPRISE GENERALE de BATIMENTS et de TRAVAUX PUBLICS

# EGTP

**REALISATION J. LE GUILLOU**  
**station de traitement des eaux et épuration de REZE**

2, rue Didienne - 44041 NANTES CEDEX  
CHEQUES POSTAUX : 448 NANTES  
Tél. (40) 73.64.75. (trois lignes groupées)

# EPAP

PROCEDES PURATOR

*Traitement des Eaux Résiduaires*

6, Impasse Latécoère

78140 - VELIZY - TEL. 946.96.53.

Agence EPAP-OUEST

16, Rue Fouré

44000 NANTES

TEL. 47.49.22.

TELEX 71.00.69.

**ANTIQUITES - BROCANTE**

ACHAT - VENTE

**Jacques FARGEAUD**14 rue de la Commune de Paris - 44340 BOUGUENAIS  
Téléphone : 78.63.59**ENTREPRISE - MENUISERIE**ISOLATION - PLACOPLATRE  
ETANCHEITE**PICARD - Gérard**7 rue de Vallet - 44400 REZE  
TEL: 75.13.79**GRAVIERS  
GRAVILLONS**

3, Rue du Grand Tertre

**Entreprise NOUËL** TOUS MATERIAUX  
de viabilité et de construction

44340 BOUGUENAIS

☎ 78.60.22

**CARRIÈRES DES PONTRAUX**

BOUGUENAIS - ☎ 75.54.72

**CARRIÈRES DE LA GERBAUDIÈRE**

SAINT-PHILBERT de BOUAIN (85)

Tél. 38.31.20

**MOQUETTES** PEaux-TAPIS-CARRELAGE

VENTE DIRECTE D'USINES AUX PARTICULIERS DANS NOS DEPOTS

LIVRAISON ET POSE LIBRE GRATUITE

**LOUIS MOËSSARD S.A.**

39 rue Robert Douineau (Lion d'Or) ST SEBASTIEN NANTES TEL 75.60.71

Route de Clisson. Eglise Saint-Jean (50 m)

OUVERTURE tous les jours du lundi au samedi

de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

**RUSTIQUE OU MODERNE**

PRIX -- CHOIX ET QUALITÉ

**REZÉ-Ameublement**59, rue de la Commune (anciennement rue Thiers)  
Téléphone : 75-45-45 REZÉ**MODELAGE INDUSTRIEL****René MENARD**

Modèles BOIS - METAL - PLASTIQUES

Hélices Maquettes

101, rue de la Basse Ile REZE Tél. 75.56.49

FERS D'OCCASION

**SOCIÉTÉ NANTAISE DE DÉCOUPAGE  
ET DE PRODUITS SIDÉRURGIQUES**

METAUX DIVERS

Société Anonyme au Capital de 1.800.000 Francs  
RECUPERATION DE DECHETS INDUSTRIELS**Oxycoupage**

de 5 mm à 200 mm

**Cisaille sur guillotine**

de 2/10 à 15 mm

6, rue Victor-Hugo

Téléphone : 75-53-46

44 - REZÉ-LÈS-NANTES

**M. JEAN HAL SECRETAIRE GENERAL DE  
LA VILLE DE REZE QUITTE LA MAIRIE...****Après 45 années passées au  
service des Collectivités  
Locales, pour prendre une  
retraite bien méritée**

Nous n'avons pas voulu passer sous silence cet événement car la carrière du Secrétaire Général est intimement liée à la vie rezéenne depuis la Libération.

M. HAL est en effet entré au service de la Ville de REZE en 1947, sous la municipalité conduite par M. Arthur BOUTIN, à une époque où il fallait panser les blessures de la guerre 39-45 et où l'on pratiquait encore les rationnements en tous genres.

M. Jean HAL est né le 23 mars 1911 à RODEMACK (Moselle).

Son père, artisan maître tailleur, lui a permis, à une époque où les conditions n'étaient pas celles que nous connaissons actuellement, de faire des études secondaires et d'entreprendre ainsi une longue carrière au service des collectivités locales en occupant un premier poste, après avoir passé un concours, à la Mairie de METZ en 1931. Puis, toujours après concours, il a été nommé Secrétaire Général de la Ville de VOULZIERS en 1936.

Parallèlement à son activité professionnelle, M. HAL a poursuivi des études supérieures et a obtenu un diplôme de Droit, le diplôme de l'école des Hautes Etudes Municipales et ce qui est moins connu, le diplôme du 3ème degré de langues du Deuxième Bureau de l'armée française. Ce dernier diplôme lui a permis d'être l'interprète officiel lors des manifestations de jumelage avec nos amis de ST-WENDEL.

**E. CASSARD  
MANUTENTIONS**Avenue des Rodellières  
44 REZE - Téléphone : 75.41.58

La guerre de 1939-45 a interrompu la carrière administrative de M. HAL.

Mobilisé dès 1939, il est nommé aspirant en 1940 prisonnier, évadé, engagé dans l'Armée d'Armistice en 1942, libéré en février 1943, il est nommé Secrétaire de la Mairie de REUILLY dans l'Indre et Chef Local de la Résistance. Dans le Maquis Nord-Indre, le 6 juin 1944, il est nommé Capitaine des Forces Françaises de l'Intérieur le 1er Septembre 1944.

Fin 1944, rengagé dans la Première Armée, il fait la campagne d'Alsace et participe, avec son Bataillon (1° B.C.P.) aux combats sur le Front de l'Atlantique, ce qui lui a permis d'avoir ses premiers contacts avec notre région puisqu'il fut le premier Commandant d'Armes du POULIGUEN à la Libération.

Les brillants états de services militaires de M. HAL l'ont fait citer à l'Ordre de la Brigade, Croix de Guerre avec Palmes Médaille de la Résistance, Officier des Mérites Militaires. La reconnaissance de ses services militaires et professionnels a fait de lui un Officier de la Légion d'Honneur. La carrière militaire s'est terminée avec le grade de Chef de Bataillon de Réserve. D'autre part, le Préfet lui a décerné la Médaille de Vermeil des Collectivités locales, et le Ministre de l'Intérieur le grade d'Officier du Mérite National.

Après un court séjour comme Secrétaire Général à ARS S/MOSELLE, il arrive au mois de Mai 1947 dans notre Ville.

Depuis, il a poursuivi sa carrière, qui est intimement liée au développement de notre Ville depuis la fin de la guerre.

M. HAL, marié, père de deux enfants, est grand-père depuis 1971.

Son sens du devoir et du dévouement a été reconnu par ses collègues Secréétaires Généraux puisqu'il est, depuis plus de cinq ans, Président de la Section Régionale des Pays de la Loire du Syndicat National des Secréétaires Généraux des Villes de France.

Le Conseil Municipal de REZE dans sa séance du 5 mars a nommé Mr Jean HAL Secrétaire Général honoraire de la Ville de REZE.

**DEPANNAGE**

Electrique

**M. GREAU**

Electro-Ménager

REFRIGERATEURS

CONGELATEURS

MONTAGE - ANTENNES - Radio-Télé

161 rue Jean-Fraix - 44400 REZE - Tél. 75.19.05

**Clairette**

Siège Social et Usine :

Rue J.-B.-Vigier -- REZÉ.

Tel: 75.42.01. et 75.49.52

● BLANCHISSERIE

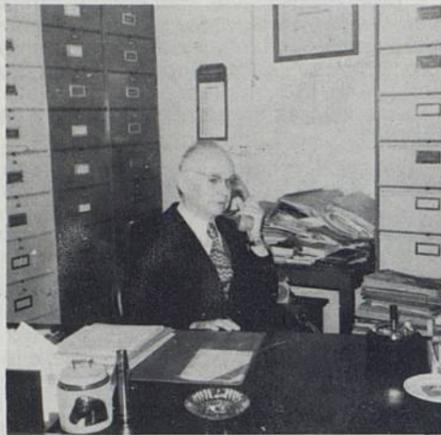
● NETTOYAGE A SEC

● LOCATION DE LINGE :

HOTELS - COLLECTIVITES - CLINIQUES  
VETEMENTS DE TRAVAIL

TOUT NOTRE LINGE EN LOCATION EST PERSONNALISE AU NOM DE CHAQUE CLIENT

**PROPOS DE M. JEAN HAL, SECRETAIRE GENERAL DE LA MAIRIE DE REZE A L'OCCASION DE SON DEPART EN RETRAITE**



Tout le monde sait que dans chaque Ville, dans chaque Village, il y a un Maire élu qui dirige, avec ses Adjoints et le Conseil Municipal, la vie collective de la Cité.

Tout le monde sait aussi qu'il y a dans chaque Mairie, grande ou petite, un Secrétaire Général ou un Secrétaire de Mairie.

Mais, dès que l'on va un peu plus loin : quid des responsabilités ? Quid des compétences ? La plupart des administrés ne savent plus.

Le Maire, premier magistrat incarnant la Cité, a une autorité qu'il puise dans la confiance que lui témoignent les électeurs et électrices de la Cité et a, seul la responsabilité (avec délégation aux Adjoints). Son rôle est de gouverner, mais gouverner, c'est prévoir.

Le Secrétaire Général de Mairie, technicien averti de tous les problèmes municipaux et extra-municipaux, se trouve obligatoirement amené à remplir un rôle considérable, bien qu'officieux, et cette fonction est telle que le Maire et les Elus ne sauraient, ni ne pourraient, la mésestimer... ou l'ignorer.

Ce qui rend la situation encore plus complexe, ce sont les lois et coutumes.

Le Maire détient ses prérogatives de par la Loi. Le Secrétaire - pour une large part - du droit coutumier. C'est pourquoi le Syndicat National des Secrétaires Généraux réclame une définition officielle et plus précise des fonctions de Secrétaire Général. Aussi, cette dualité est parfois la source - ou la cause - de frictions et de heurts ; la mésentente pouvant se transformer en une hospitalité marquée, préjudiciable aussi bien aux intérêts de la Cité qu'aux intéressés eux-mêmes.

C'est là que le Secrétaire Général a un rôle important à remplir.

Il doit faire la part des choses, s'inspirer de la réalité, quelles que soient les conceptions ou préférences personnelles. Finalement c'est lui qui a la plus grande responsabilité en cas d'échec de cette collaboration.

Autrement dit, l'estime réciproque, le souci constant de donner au milieu communal une vie active et créatrice, la bonne entente, la compréhension mutuelle, l'absence de mesquinerie et de petitesse, le respect du rôle de chacun, apprécié à sa juste valeur, sans que l'un ni l'autre n'abdique sa personnalité, contribuent efficacement à permettre et à assurer une collaboration heureuse et féconde entre deux hommes qui portent la lourde mais exaltante tâche communale et les responsabilités des destinées de la Cité.

Ce n'est que dans la mesure où ils seront dignes de ce rôle et se hausseront à l'échelle de leur mission qu'ils auront rempli la tâche qui leur est assignée.

**LES CAPACITES REQUISES POUR ASSURER PLEINEMENT LA MISSION DE SECRETAIRE GENERAL**

Secrétaire Général de Mairie, c'est d'abord une vocation. Le Secrétaire doit aimer son métier à la hauteur d'un sacerdoce, et pour cela être à l'écoute permanente des élus, des administrés ; être capable de tout entendre, essayer de tout comprendre, même l'incroyable ; acquérir aussi toutes les qualités qui le rendent absolument maître de ses impulsions.

Quiconque rêve d'affaires, de sinécures, de gros revenus (y compris le désir de faire de la politique active et militante) ne doit pas s'aventurer dans cette profession prenante, faite surtout de dévouement à l'intérêt public communal.

Pour être à la hauteur de sa tâche, le Secrétaire doit continuer à s'instruire, faire de la formation continue comme M. JOURDAIN (du Bourgeois Gentilhomme de Molière) faisait de la prose. En plus de la lecture obligatoire des revues et ouvrages d'intérêts public en général et d'intérêt communal en particulier, il doit lire de bons auteurs, de bons et beaux livres pour son enrichissement personnel. Inutile de perdre son temps avec la nouvelle littérature où les auteurs se complaisent à étaler violences, scènes érotiques, outrances de tous ordres. Par contre, se cultiver, parfaire son français (la connaissance et l'approfondissement d'une langue étrangère alimentant son trésor linguistique et culturel n'est pas interdit), connaître la langue française, son vocabulaire et sa syntaxe, ses ressources et ses possibilités, ses résonances, son caractère allusif et jusqu'à ses qualités rythmiques et auditives. (meus sana in corpore sano)

Le programme est vaste, la tâche est rude, mais au bout la satisfaction du devoir accompli.

Avec Henry BORDEAUX, concluons :

Le métier, la profession, mais c'est déjà la beauté d'une vie d'homme, comme l'amour et la maternité sont la beauté d'une vie de femme.

L'homme se fait une joie quotidienne de l'emploi normal de ses facultés et le repos ensuite lui est doux. Si quelqu'un se plaint de son travail disait Pascal, mettez-le à ne rien faire. C'est l'oisiveté qui est néfaste, qui est la mère de tous les vices.

**Un avenir plus souriant pour TRENTEMOULT-LES-ILES**

A l'instar de la Carterie et de Ragon, la Zone Nord de REZE doit avoir un siège pour le Club des Anciens où les aînés des alentours du début du siècle pourront se rencontrer, se distraire, faire obstacle à l'ennui qui est l'ennemi numéro 1 pour ceux qui, après une longue vie de labeur, ont mérité un peu d'égards.

N'oublions pas qu'ils ont été, avec les générations précédentes, les ferments d'une Société qui pourrait être l'âge d'or si tous les égoïsmes n'étaient pas là pour la retarder.

Les animateurs sont là. Les clubs fonctionnent bien grâce au dévouement d'équipes éclairées. Nous pourrions sans doute compter sur Georges BRIAND et Andrée CARTEAU. Il faut cependant que cette oeuvre soit acceptée par le plus grand nombre. Les réalisations ne sont valables qu'animées par l'enthousiasme et le désir de servir.

J'aurais préféré comme dénomination, la Maison Commune, car dans TRENTEMOULT-LES-ILES il y a aussi les jeunes qui, malgré l'effort de beaucoup d'entre-nous, se trouvent bloqués dans une jeunesse qui pourrait être qualifiée de lamentable.

La solidarité, l'amitié, doivent être le lien qui relie les différentes générations. Nous ne sommes pas responsables de la date de notre naissance. Mais l'expérience des uns, le dynamisme des autres peuvent se compléter harmonieusement.

Il faut qu'ils aient leur place, que ce soit pour eux le lieu de leurs rencontres plutôt que l'aubette des cars. Il faut aussi des animateurs, des responsables. Il peut, il doit y en avoir.

Il faudra donc, précédant l'ouverture, des contacts pour obtenir le maximum d'efficacité à cette oeuvre. Tout ceci dans le cadre de l'amitié. Le plein emploi de ce lieu doit être assuré et toutes les suggestions sont permises.

Une autre innovation, la création de jeux de boules sur la Place des Filets, acceptée par la Municipalité. C'était un parking qui recevait au maximum 15 voitures avant la création de celui du quai.

Depuis, quelques véhicules disséminés au hasard de la facilité emplissent la Place. Par contre tout le quai est encombré, ce qui ne facilite pas la circulation. Pour le plein emploi des espaces, rares à TRENTEMOULT, il semble normal de l'utiliser.



Son emplacement près de la Loire permettra aux fanatiques du quai de contempler, entre deux jets de boules, leur Loire qui fut jadis, en même temps que la prospérité du commerce à TRENTEMOULT, un pôle d'attraction de nombreux nantais. Quelques tables rustiques sur lesquelles les joueurs pourraient disposer quelques bouteilles de jus de fruit pourraient les agrémenter ; feraient apprécier le tout.

Il y lieu de signaler également la clôture du terrain de basket, un effort appréciable de la Municipalité qui exige le plein emploi, mais aussi la présence de responsables parmi les utilisateurs.

Conjointement avec le Syndicat d'Initiative dont le Président Georges COLDER, avec Claude CHOEMET et Michel SOULAS, dirige une bonne équipe et le Club Nautique qui opère de son mieux, l'Union des Vieux de France, avec des animateurs dévoués, TRENTEMOULT pourrait se croire une bourgade heureuse. Il y a des lacunes, l'abandon de nombreuses maisons qui forment des cancers au milieu de l'agglomération, mais la Municipalité ne peut faire que selon des moyens qui sont limités.

L'essentiel est de se suffire au maximum en appliquant la formule Mutualiste. Tous pour un, un pour tous, laissant de côté nos étiquettes pour créer et pourquoi pas une Commune presque libre.

Jean PENNANEAC'H

**VOYAGES RINGEARD**

Licence D 63196

31 rue du Lt de Monti - 44000 REZE

12 rue Chupiet - Tél. (40) 75.10.35

Bureau - 1 ALLEE TURENNE - Tél. (40) 47.48.43

**VOTRE TRANSPORTEUR LOCAL. Vous propose ses Autocars pour tous vos déplacements - SOCIETE-GROUPES-MARIAGES etc...**



**PRODUITS SURGELES 1ère QUALITE**  
**CREMES GLACEES FRIGE CREME**

*Qui, de l'entrée au dessert vous rendrait la vie plus facile*

**ARZIGEL**

*Livraison gratuite sur simple appel téléphonique*  
Tarifs et renseignements sur demande

**CONGELATEURS A PRIX DE GROS**

310 litres	.....	1100 F T.T.C.
420 litres	.....	1200 F T.T.C.
520 litres	.....	1300 F T.T.C.

*Garantie un an pièces et main d'oeuvre, sauf vente et sans engagement.*

**ARZIGEL - Beau Soleil - BOUGUENAI - 44**

**Tél. 78.61.38**

LIVRE CHEZ VOUS

ACCESSOIRES ET FOURNITURES AUTOMOBILES ET INDUSTRIELLES  
MATERIEL DE GARAGES ET STATIONS-SERVICE



**CIEPA**

Sté de Gérance de Jean GUIHAL



Spécialiste du Frein - Rectification de Tambours  
Montage et collage des Garnitures

28, av. de la IV<sup>e</sup> République — 44400 REZÉ

Téléphone : 75.68.16 — 75.10.92

BOITE POSTALE N° 4301

PEINTURES ET VERNIS



**S.N.A.**



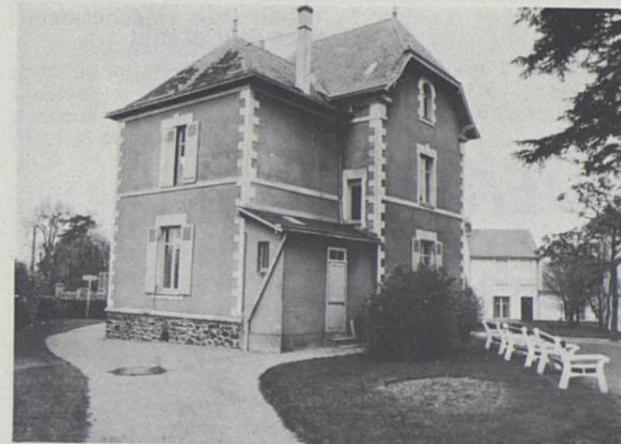
STATION-SERVICE-VIDANGE-GRAISSAGE-LAVAGE

112 rue PAUL BELLAMY - NANTES  
**SIMCA - CHRYSLER**

NEUF OCCASION

## INFORMATION AUX PERSONNES AGEES

La MUNICIPALITE de REZE  
met à la disposition des Anciens  
son SERVICE MUNICIPAL  
D'AIDE MENAGERE A DOMICILE



Pour éviter le déracinement, le transfert à l'hospice, les longs séjours à l'hôpital,

Pour vivre le plus longtemps possible dans un cadre naturel, au milieu de ses souvenirs, de ses amis,

Si vous êtes malades, non valides,

Si votre santé ne vous permet plus de vous occuper des travaux ménagers,

Faites appel à L'AIDE MENAGERE A DOMICILE QUI ASSURERA :

- l'entretien du logement
- le ménage courant (lit, ménage, vaisselle, toilette, courses, cuisine, entretien du feu, raccomodage, repassage, etc...)

Employée qualifiée, dévouée, discrète, l'Aide Ménagère est prête à effectuer les travaux qui rendent le plus grand service, prête à apporter le réconfort nécessaire pour conserver la joie de vivre.

Que vous soyez assuré social au régime général ou à un régime particulier,

Que vous n'apparteniez à aucun régime,

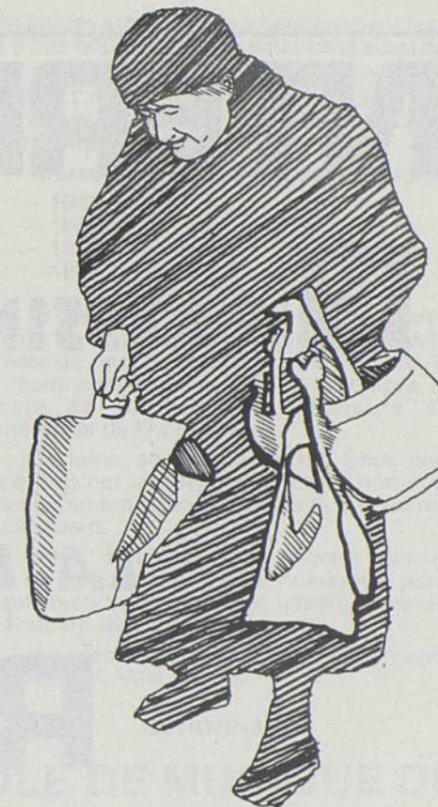
Que vous ayez des problèmes particuliers :

**BEAUTÉ - SANTÉ**  
**L. RIVIÈRE - Herboriste**

50, rue Alsace-Lorraine 44400 REZÉ Tél. : 75.58.59

**Toute la Parfumerie - Toute l'Herboristerie -  
Diététique**

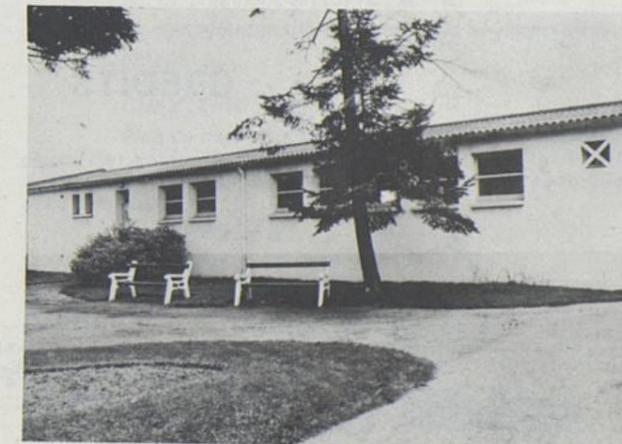
**Articles pour Cadeaux - Soins de Beauté**



RENSEIGNEZ-VOUS ET FAITES VOTRE  
DEMANDE :

au CENTRE SOCIAL de REZE  
Allée de Provence (Château de REZE)  
TEL : 75.56.44

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h 30  
de 13 h 30 à 17 h



Le BUREAU d'AIDE SOCIALE de la ville de REZE sera  
toujours prêt à étudier votre cas avec bienveillance.

Le meilleur accueil sera réservé aux ANCIENS pour  
qu'ils vivent MIEUX et dans la DIGNITE à REZE.

LA MUNICIPALITE DE REZE.

# INTERMARCHÉ

**P**RESSING **B**UTAGAZ

Essence jour et nuit

LA BLORDIÈRE

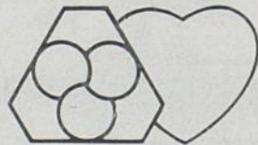
# REZE



DEPOTS

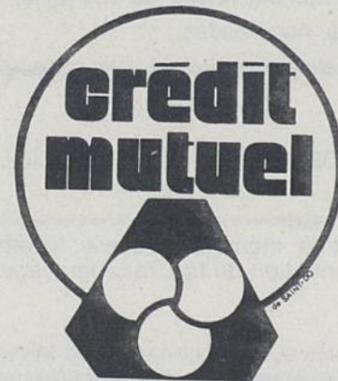
CONSEILS

CREDITS



## crédit mutuel

la banque qui prend vos problèmes à cœur.



PEUT RESOUDRE VOS PROBLÈMES FINANCIERS  
A VOTRE SERVICE : LES BUREAUX PERMANENTS

SAINT-PIERRE-DE-REZÉ 32, rue Georges-Boutin Tél. : 75-51-20  
SAINT-PAUL-DE-REZÉ 18, rue Aristide-Briand Tél. : 75-41-45

AU CREDIT MUTUEL  
des avantages réels

## REZE : VILLE FLEURIE

C'est là un titre dont notre cité peut s'enorgueillir à l'heure où l'environnement est un sujet de brûlante actualité. Dans le domaine de l'écologie, si le terme n'est pas trop prétentieux, la ville de REZE oeuvre depuis de nombreuses années.

Pour faire état d'un bilan objectif il semble indispensable de remonter à 1960, début de la première municipalité PLANCHER. Dès cette époque au sein du conseil, deux responsables avaient été désignés, en l'occurrence Monsieur SAVARIAU et moi-même, avec pour tâche la mise en place d'un service des plantations suffisamment étoffé et compétent, digne des besoins et de l'importance de notre ville.

Accédant à nos désirs le Conseil, à l'unanimité, procéda au recrutement d'un professionnel hautement qualifié : Monsieur KERVELLANT. Ce choix fut particulièrement heureux comme le prouve l'ampleur du résultat obtenu.

Les Pépinières Municipales à la Classerie



L'implantation des installations du service eut lieu à la Classerie selon une délibération du Conseil Municipal de 1968.

La construction d'un logement de fonction et de vestiaires pour le personnel fut décidée en même temps que celle d'un hangar destiné à abriter l'ensemble du matériel indispensable au service.

Une surface de 23 553 m<sup>2</sup> s'avéra nécessaire pour l'édification des abris et serres où est pratiquée la reproduction des végétaux depuis les plus petites fleurs

jusqu'aux jeunes arbustes et particulièrement les conifères destinés à nos boulevards, nos squares et aussi nos stades.

L'évolution a subi une courbe sans cesse ascendante et l'importance des efforts fournis ne peut-être jugée qu'en se reportant aux planches retraçant la production continue depuis bientôt 15 ans.

Arbres et arbustes sortis de nos pépinières en :

- 1962	:	528
- 1965	:	715
- 1970	:	880
- 1974	:	994

Si notre service des plantations apporte tous ses soins à faire de REZE une ville fleurie, rendons hommage aux lauréats du concours de jardins et balcons fleuris qui ont été récompensés le samedi 6 décembre à la salle municipale en présence de plusieurs sommités départementales de l'horticulture.

Certains sont repartis les bras chargés de cadeaux offerts par la Ville, par le Comité horticole au nom de nombreux commerçants rezéens que nous remercions bien sincèrement.

Nous formulons des vœux afin que l'an prochain ils soient encore plus nombreux pour la plus grande satisfaction de ceux qui aiment la nature et tout particulièrement les fleurs.

Ils permettront de dire encore avec plus de conviction REZE : Ville fleurie.

J. HOCHARD

## ECOLE DE MUSIQUE DE LA VILLE DE REZE

Dans le cadre de l'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE, fonctionne une école de musique ouverte à tous les Rezéens,

Aux classes de :  
CLARINETTE  
GUITARE  
TROMPETTE

qui fonctionnent depuis l'an passé.

Se sont ajoutées dernièrement trois nouvelles classes :

FLUTE  
VIOLON  
CHANTÉRIE

Plus de cent élèves y sont déjà inscrits mais quelques places demeurent disponibles et des listes d'attente sont ouvertes à l'intention de ceux et de celles qui ne pourraient être admis (es) dans l'immédiat.

Renseignements :

Secrétariat de l'O.M.C  
Allée du Dauphiné - REZE  
TEL : 75.57.28

## PAYSAGE "SCOP" S. A.

pépiniériste - paysagiste résout vos problèmes d'environnement

- CRÉATION DE JARDINS ET ESPACES LIBRES ☎ 75.60.53

(garantie 1 an des plantations)

- VENTE AU DÉTAIL DE TOUS VÉGÉTAUX

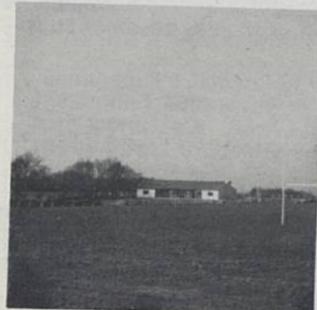
8, Quai Léon-Sécher - La Morinière - 44400 REZÉ LÈS NANTES

## ESPACES VERTS ET DE DETENTE

Rezéens, avez-vous été sur les bords de Sèvre vous rendre compte de l'état de votre propriété à la Morinière et du Bois du Chêne-Gala qui va devenir le premier terrain d'aventures pour les petits Rezéens ?



Le Futur «Centre de Rencontres» de la Morinière



Les Vieux arbres du Parc de la Morinière



Le Bois du Chêne Gale, un beau terrain d'aventures



La rocaille du Parc de la Morinière



Le centre aéré et les salles de Réunions de la Robinière

**PARCS - JARDINS**  
**Espaces Verts**  
**CHARLES LIZE**

Horticulteur - Pépiniériste  
65 r. de la Commune-44 REZE  
Tél. 75.65.02

Rosiers, Arbustes,  
Fleurs à Massifs  
Arbres d'Ornement et Fruitières

**CAFE-RESTAURANT DES AILES**  
NOCES ET BANQUETS  
Michel SÉNARD, Traiteur  
Diplômé de l'Union Culinnaire 1969  
Fermeture mercredi toute la journée  
55, rue Jules Vallès 44340 BOUGUENAI S Tél. 75-60-45

**MAINGUY - CARAVANES**  
Exposition Route de Rennes, près chenil-Tél. 40.04.12  
NANTES MESSAGER - TIPIE  
ELNAGH CASITA  
Pliante Toile et rigide

## REZE : VILLE SPORTIVE

Il est coutume en vue de la parution du Bulletin Municipal et pour chaque responsable de faire le point sur le service dont il a la charge. Je ne faillirai donc point à la tradition bien qu'à vrai dire mon propos consistera pour l'essentiel, à rappeler ce qui existe dans le domaine du sport et que connaissent tous les intéressés.

- Trois gymnases du type A - deux du type B et un du type C sont à la disposition des sportifs qui ont également accès dans le cadre du calendrier préalablement établi, aux gymnases des lycées Jean Perrin et des Bourdonnières.

- Une piscine avec deux bassins dont l'un est homologué,

- Deux stades avec pour chacun un terrain pourvu d'éclairage

- Une piste en Rub-Kor dûment homologuée.

A l'heure présente des études sont en cours avec la Fédération d'athlétisme afin d'acheter l'ensemble de la Trocardière.

- Trois cours de tennis à la Robinière avec mur d'entraînement réglementaire.

La construction d'une halle de sport se poursuit boulevard Léon Blum, face à la piscine. C'est une construction du type COSEC, propre à tous les sports collectifs dans une grande salle de 45,45 m sur 27,50 m qui sera pourvue de gradins.

Deux salles d'entraînement (15 m x 12 m) pourront recevoir des équipes plus réduites et un local à usage de salle de réunions sera mis à la disposition des sportifs dans le cadre de l'O.M.S.

Il en reste encore certaines disciplines à satisfaire et je pense au stand de tir, promis depuis longtemps et aussi à un patinodrome qui ferait honneur à nos jeunes et authentiques champions locaux.

REZE, est aussi une pépinière de cyclistes de valeur qui portent bien haut le renom de leur ville.

Voici donc succinctement exposé ce qui a été fait et reste à faire en faveur de 6 000 jeunes.

Ce rapide tableau de nos réalisations nous porte cependant à l'optimisme et nous prouve un certain réconfort en ces temps où nombre de communes aspirent en vain à mettre de telles installations à la disposition de leur jeunesse et qui ont fait véritablement de REZE une ville sportive.

**J. HOCHARD**

Halle des Sports, Loisirs et Rencontres  
En construction près du C.E.S. Salvador Allende -  
Avenue Léon Blum - Janvier 1976.



## APPARTEMENTS DE STANDING A DES PRIX MODERES

2 - 3 ET 4 PIECES PRINCIPALES

TOUT CONFORT

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE COLLECTIFS

ASCENSEUR - PARKING - ESPACES VERTS

Résidence **VICTOR HUGO**

Centre de Rezé

Résidence **VAL DE SEVRE**

Route de Vertou et rue Mauvoisin à Nantes

PRIMES ET PRETS CREDIT FONCIER EN 20 ANS

**P.I.C.**

RENSEIGNEMENTS ET VENTES :

**S.O.C.O.G.I.**

Constructeur - Promoteur

.13, rue de la Fosse 44 -- NANTES

Téléphone : 71-37-95

# OFFICE MUNICIPAL DES CENTRES DE LOISIRS EDUCATIFS POUR L'ENFANCE DE LA VILLE DE REZE

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE  
LE 6 DECEMBRE 1975  
DE L'OFFICE DES LOISIRS D'ENFANTS

Réunis en Assemblée Générale à REZE le Samedi 6  
Décembre 1975, les Responsables de l'Office  
Municipal des Loisirs d'Enfants, les Parents, les  
Directeurs et les Animateurs des Centres de Loisirs,  
le Personnel :

apportent leur soutien à la politique  
Municipale en faveur de l'Enfance à REZE.

regrettent que la participation de l'Etat (en  
argent, en personnel et en matériel) au  
fonctionnement des organisations  
éducatives est de moins en moins élevé pour  
ne pas dire nulle, ce qui a pour conséquence  
un effort financier accru des familles.

demandent au gouvernement de dégager les  
moyens financiers à la mesure des besoins au  
Secrétariat d'Etat, à la Jeunesse, aux Sports  
et capable de forger une véritable Politique  
l'enfance et de la Jeunesse.

s'élèvent contre le budget de pénurie de ce  
ministère sur lequel seulement 20 % sont  
consacrés aux Activités Socio-Educatives.

appellent les pouvoirs publics, les  
parlementaires, tous les élus, les familles et  
adhérents à faire campagne pour qu'une  
véritable politique de l'enfance soit adoptée  
et que les moyens financiers soient donnés à  
toutes les organisations assurant un service  
éducatif dans les temps de loisirs et la  
formation des animateurs.

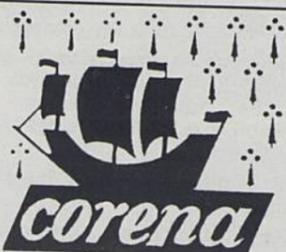
les Responsables de l'Office des Loisirs  
tiendront les familles et la population  
informées des suites qui seront données à  
cette démarche et des actions qui pourraient  
être entreprises pour faire aboutir cette juste  
revendication.

MERCERIE - BONNETERIE - MODES

LAINES  
SOFIL et  
PINGOUIN

**SERMO** F. PÉNAUD

120, rue A.-Briand - 44 - REZÉ



COOPERATIVE LAITIERE  
DE LA

RÉGION NANTAISE

SIÈGE SOCIAL :

11, rue Crucy - 44 - NANTES - TELEPHONE : 47.41.32

LAIT FRAIS PASTEURISE  
LAIT FRAIS « ALLEGE »

**candia**

LAIT « LONGUE CONSERVATION » U.H.T. PURE PAK

BEURRES PASTEURISES ET DEMI-SEL  
en plaquettes 125 - 250 et 500 grammes  
en rouleaux 250 et 500 grammes

NOTRE-DAME-DES-LANDES - FRESNAY - PLESSE  
CAMPBON - SAVENAY - IMMACULEE

POUDRES SPRAY, 26 % et Ecrémées  
UNIVOR - LACTIVOR

TELEPHONE : 47.41.32 + - NANTES  
Téléphone : 75.60.20 - 44 - REZE-LES-NANTES

ALIMENTATION EN GROS

DETAIL ET COLLECTIVITES

TEL : 46.32.16

**Mmes THIBAUT**

EPICERIE EN GROS

9 avenue du Cimetière Saint Clair - NANTES (L.A.)



AGENCE CITROËN Réparations

toutes marques

**LE GRAS** Tôlerie - Peinture

8, Rue Francis Le Carval

44 - REZÉ Tél. : (40) 75.67.07

## SERVICE MUNICIPAL DE SOINS A DOMICILE

Un service Municipal de Soins à domicile  
fonctionne, à Rezé au dispensaire «La Carterie» 21  
rue Chupiet, depuis le 1er DECEMBRE 1947.

Ce service connaît une particulière  
progression ; en 5 ans il a plus que doublé le nombre  
de ses prestations : de 31 617 en 1969 à 68 567 en  
1974.



Un service de garde est assuré, ce qui  
permet aux malades de recevoir des soins d'urgence  
24 heures sur 24.

Le nom et l'adresse de l'infirmière de  
garde sont indiqués sur un panneau au dispensaire,  
par voie de presse en fin de semaine et par un  
répondeur téléphonique automatique installé au  
dispensaire (TEL. 75.67.33). Ce répondeur  
fonctionne également comme enregistreur les  
samedis après-midi et dimanches.

Le personnel Municipal du Centre de  
soins comprend 12 infirmières à plein temps,  
diplômées d'Etat.

SOINS AU DISPENSAIRE

«LA CARTERIE»

Rez de Chaussée (accès facile pour les  
malades).

Permanence :

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h

Du lundi au vendredi de 16 h 30 à 19 h

Le samedi de 9 h à 12 h

Le samedi de 17 h à 17 h 30

Les dimanches et jours fériés :

De 11 h 30 à 12 h.



**samarch'**

DEPANNAGE HABITATION

**75.56.54**

6 rue du Seil Z. I.

44400 REZÉ

SOINS AU DISPENSAIRE

«TRENTEMOUT»

Permanence du lundi au vendredi de 9 h à  
9 h 30.

Une nouvelle permanence est ouverte  
près des 3 Moulins, Avenue des Gâts.

Les jours et heures des permanences sont  
du lundi au vendredi de 9 h 30 à 10 h 15.

SOINS A DOMICILE ASSURES 24 H SUR 24 H.

Les demandes de renseignements  
peuvent être adressées du lundi matin 9 heures au  
vendredi soir 19 heures et le samedi matin de 9 heures  
à 12 heures au dispensaire de la Carterie.

SERVICE  
DES VACCINATIONS

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE

9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup>

SERVICE DES VACCINATIONS

«La Carterie» 36 rue A. Huchon  
TEL. 75.67.33.

SERVICE  
DES VACCINATIONS



a.o.c.d.t.f.

ATELIER DE MENUISERIE **SAINTE-ANNE**

Menuiserie - Agencement Intérieurs - Escaliers et Rampes - Etudes et Devis

8, rue de la Trocardière

- REZÉ - Tél. 75-17-94

#### RESPONSABLE :

Madame GENDRONNEAU  
Infirmière Principale

Ce service assure gratuitement les vaccinations obligatoires qui sont effectuées par des médecins de la Ville de REZE.

Heures d'ouverture pour renseignements et inscriptions :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h.

Et de 17 h à 20 h le Centre Médico Sportif est ouvert pour les Sociétés Sportives Rezéennes.

Tous renseignements peuvent être donnés aux Sportifs, en téléphonant à la Secrétaire Mme RICHARD entre 18 h et 20 h (TEL.75.67.33).

#### REGLEMENT DES SOINS

Les Rezéens doivent savoir que la Municipalité ayant passée une convention avec la Caisse de Sécurité Sociale et la Caisse Mutuelle Agricole ils ne paient que 25 % du coût de l'intervention. La Ville vient d'autre part récemment de signer une convention avec la Caisse Mutuelle de l'E.D.F. et de la S.N.I.A. permettant ainsi aux malades la gratuité des soins, comme cela existait pour les malades bénéficiant de l'aide médicale gratuite, les anciens combattants pensionnés, les pupilles de la nation.

Le tarif d'une piqûre à domicile est de 9,09 F, mais un assuré social ne paie que 2,27 F à la Ville de REZE.

Au dispensaire le tarif est de 5,49 F et l'assuré social ne paie que 1,37 F, soit le tiers payant.

Les Infirmières assurent tous les soins prescrits par les médecins traitants et autorisé par la loi. Après avoir pratiqué pendant des années presque exclusivement piqûres et petits pansements, le Centre de soins se rapproche progressivement de

la formule d'hospitalisation à domicile en pratiquant perfusions, soins d'hygiène, préventions d'escarres, pansements d'ulcères etc...

Bien des malades demandent à sortir plus tôt de l'hôpital sachant que leurs soins seront pris en charge par notre Service Municipal.

Nos infirmières sont amenées à servir de liaison entre les familles, les Assistantes Sociales et les Services para-médicaux (kiné, aide-familiale, aide-ménagère à domicile, laboratoire). Elles travaillent véritablement en collaboration avec le médecin traitant.

Il semble que certains pharmaciens veulent encore ignorer l'existence de notre Service en dirigeant systématiquement et exclusivement leurs clients vers les infirmières du secteur privé.

Nous pensons que ceci est une fausse querelle et un manque d'objectivité. En effet nous pensons que sur REZE, dans la Société Libérale qui nous régit, il y a place pour tous. Nous pensons que le libre choix des Rezéens doit être assuré, nous savons que la grande majorité des médecins et pharmaciens se fait un devoir de respecter ce libre choix de leur client.

Nous demandons aux Rezéennes et Rezéens de faire valoir ce droit au choix du service qu'ils désirent.

La Municipalité de REZE tient à rendre publiquement hommage à toutes les infirmières pour le dévouement qu'elles montrent dans le Service délicat mais bienfaisant pour leurs malades.

A. COUTANT

Adjoint aux Affaires Sociales

## LA FEDERATION NATIONALE DES MALADES INFIRMES ET PARALYSES (F.N.M.I.P.)

Malgré les progrès économiques et sociaux, médicaux et chirurgicaux qui sont indéniables, la maladie ou l'handicap est souvent synonyme de détresse et de désespoir, cela est vrai pour des centaines de milliers de malades et d'infirmités.

Dans les pays fortement industrialisés, où le niveau de vie est élevé on constate souvent que les invalides et les handicapés ne disposent pas de ressources nécessaires à une vie décente et digne.

Or, le progrès des recherches et des techniques médicales, en même temps qu'il permet de reculer les limites de la vie, augmente le nombre des malades chroniques et des handicapés.

Lorsque le corps est atteint, lorsque la société semble nous ignorer, il est bien facile de se replier sur soi-même, de cesser pratiquement de faire face à ses responsabilités d'homme.

A ce drame moral se joint un drame économique qui de ce fait va peser lourd dans les premiers efforts de ceux qui veulent briser leur isolement et s'attaquer aux causes de leur situation.

La FEDERATION NATIONALE DES MALADES INFIRMES ET PARALYSES est issue en 1945 de la volonté de réagir devant cette situation.

L'objectif des fondateurs est bien simple : grouper les malades et handicapés autour d'un idéal commun à tous les hommes quelque soit leur philosophie : le respect de la dignité humaine du malade.

En même temps l'objectif est de confier des responsabilités aux malades et handicapés. Profiter de leur expérience «d'usager» des hôpitaux et des institutions sociales pour leur faire prendre en charge eux-mêmes les nombreuses questions qui touchent à la Santé. S'attaquer aux causes des déficiences constatées dans les institutions et engager une action collective en liaison avec les organisations syndicales et familiales pour promouvoir une vraie politique de santé.

Nous voulons regrouper et organiser les malades et handicapés, quelle que soit leur maladie, leur handicap afin de poser nos problèmes à l'opinion publique et aux Pouvoirs Publics. Nous voulons faire pénétrer nos idées et poser nos exigences humaines dans toutes les institutions sanitaires et sociales de notre pays.

La solution de nos problèmes dépend de notre union, mais aussi de décisions d'ordre social, économique et politique prises à l'échelon du Parlement et du Gouvernement.

Nous avons maintes fois affirmé que nous voulions construire le Syndicalisme des Handicapés.

Il est indispensable que du plus averti au plus modeste, chaque handicapé presse sa cause en mains là où il est, dans son quartier de ville, son

village de campagne ou en établissement. Et que par l'action du nombre, il fasse connaître les exigences qui l'intéressent.

Mais pour être efficace un tel regroupement doit posséder ces caractères. Il s'agit pour nous d'aller bien au-delà d'une association d'aide, d'une action amicale, il s'agit de faire passer dans les faits nos structures sanitaires et sociales, tous les principes de justice. Et pour réussir il ne peut être question que d'un syndicalisme d'usagers se chargeant d'explicitier ses besoins, d'énoncer et de promouvoir les mesures requises, de prendre dans les Institutions le rôle qui lui revient.

Ainsi est mis en évidence l'opportunité d'une organisation groupant l'ensemble des utilisateurs, depuis ceux qu'intéresse une politique de prévention générale jusqu'aux victimes de la maladie dans ses différentes formes, malades, infirmes, invalides, paralysés, accidentés etc.....

Ainsi ce sont tous ces handicapés eux-mêmes qui participent à leur libération sociale en même temps qu'à leur entraide mutuelle.

La prise de conscience des handicapés eux-mêmes est l'élément de base de ce syndicalisme et il n'est pas inutile d'affirmer que la F.N.M.I.P. n'est construite que par les seuls intéressés et sous leur unique responsabilité.

Elle sollicite chacun de ses adhérents par les responsabilités qui sont à sa taille.

Selon les urgences décelées la F.N.M.I.P. a mis en place diverses réalisations sociales par exemple :

- permanences de renseignements,
- service de prêt de matériel pour invalides,
- centres de vacances,
- ateliers protégés etc...

En ce qui concerne la Loire-Atlantique de nombreuses permanences fonctionnent dans les secteurs les plus importants du département : Nantes, St Nazaire, Pont-Château, Rezé, Vertou, Chateaubriant, Varades etc....

L'Union Départementale dont le siège est : 7, Chaussée de la Madeleine a également créé un Atelier Protégé installé dans le cadre du Foyer de la Jeune Travailleuse - Rue Porte Neuve à Nantes, qui permet actuellement à une cinquantaine de travailleurs et travailleuses de se réinsérer dans le monde du travail.

Le service juridique reçoit un courrier important de demandes de renseignements et d'interventions.

#### Ambulance

La Bouginière

44340 BOUGUENAI

#### «J. MAZZOBEL»

Secouriste Diplômé-Remboursé Séc. Soc

Tél. 78.63.36.



- RADIOTELEPHONES "MOTOROLA"  
- REPONDEURS

S. E. M. E. - Tél. 54.70.28 - 54.72.03  
Route du Bignon - LES SORINIÈRES - B. P. 10

N'ALLEZ PAS PLUS LOIN  
...A VOTRE PORTE LE MAGASIN

# CELAMOD

15 rue Aristide Briand - REZE

Vous offre au prix le plus juste des articles de qualité en :

**CONFECTION** - Femmes et enfants  
**LINGERIE** - Vitos, Lingelor, Régence  
**CHEMISERIE** - Noveltex, Guy de Berac  
**BONNETERIE** - Triumph, Lejaby, Lady  
**SOUS-VETEMENT** - Eminence, Armor  
**BIJOUX, NAPPES** etc....

VENEZ NOUS VISITER, UN AIMABLE ACCUEIL VOUS EST RESERVE

SANITAIRE  
CHAUFFAGE

PRODUITS SIDERURGIQUES



IMPORTANTE  
SALLE  
D'EXPOSITION

# huet & lanoë s.a.

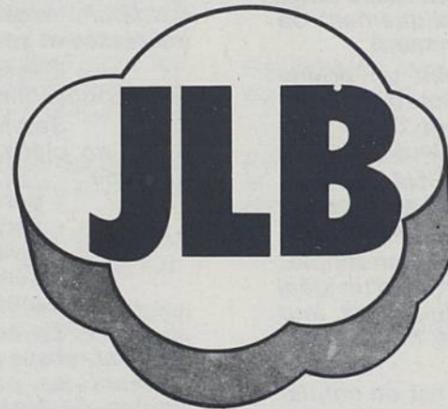
Tél.: 75.43.66 et 75.69.95 (20 lignes groupées)

Rue de l'Île Macé - Z.I. de Rezé

Rue de la Platière - Z.I. de REZE

LIVRAISONS A DOMICILE

## Les vêtements Jean Le Bourget n'ont pas besoin d'être chers pour être beaux.



### JEAN LE BOURGET

En vente à REZE dans les meilleures boutiques.

Jean Le Bourget S.A. - 49600 La Chaussaire - tél.: (41) 63.52.82 - télex: Bourget 70449 F

SPECIALISTE DE L'ELECTRO-MENAGER

MÉNAGE -:- CADEAUX

**ARTHUR MARTIN**

## Ets CHEVALIER et Cie S.A.

QUINCAILLERIE GENERALE

ARTHUR MARTIN  
vous en offre plus

93, rue Jean-Jaurès 75.69.10  
REZE-LES-NANTES Téléphone: 75.70.87



Parallèlement la F.N.M.I.P. poursuit son action dans le domaine législatif travaillant ainsi à résoudre les problèmes sociaux causés par la maladie et l'handicap, à promouvoir une meilleure politique sociale en faveur des personnes handicapées.

Cette action qui vise à améliorer constamment la Sécurité Sociale, l'Aide Sociale, l'équipement hospitalier, et d'une manière générale la législation, la prévention, la protection sanitaire et sociale ainsi qu'à promouvoir le reclassement professionnel des travailleurs handicapés, l'accessibilité des logements et des lieux publics, la suppression des barrières architecturales, se mène au moyen d'études, de contacts, de conférences, de réunions d'information, de diffusion, de rapports et du journal mensuel - Vers une vie - ainsi que par une action sur le plan institutionnel.

La F.N.M.I.P. veut aussi assurer la formation de ses militants, développer leurs connaissances, leurs compétences et informer les handicapés.

Pour les aider dans l'acquisition des compétences nécessaires, elle met à la disposition de ses militants, des journées d'études, un bulletin mensuel d'information et de formation ainsi que des études techniques (dossiers, fiches, etc...) en matière d'Aide Sociale, de Sécurité Sociale, reclassement, logement et urbanisme, hospitalisation.

En ce qui concerne les adhérents eux-mêmes, la Fédération édite à leur intention, un journal mensuel - Vers la Vie - qui se place sous l'angle de l'information et de l'éducation sanitaire et sociale.

La F.N.M.I.P. entend avant toute chose permettre aux handicapés d'atteindre une promotion humaine totale et cela n'est réalisable que s'ils sont assurés de moyens d'existence qui leur permettent de se nourrir, de se loger, de se cultiver, de travailler, de se soigner, bref de vivre librement.

La promotion collective des handicapés reste donc son objectif fondamental et elle peut mieux la servir qu'en leur proposant d'assumer toutes leurs responsabilités.

Union Départementale F.N.M.I.P.  
7 Chaussée de la Madeleine - 44000 NANTES

Permanence, tous les samedis  
de 15 h à 18 h.

ACCIDENTS - CAISSE GÉNÉRALE ACCIDENTS -  
RISQUES DIVERS - ASSURANCES -

**Daniel HERVÉ**

INCENDIE 13, Av. de la Libération 44400 REZÉ  
Tél. 75.70.35

## Sté A. L. MAINGUET

Société Anonyme au Capital de 2 700 000 Francs

REZE - ANGERS - ORLEANS - TOURS

SUIFS COMESTIBLES ET INDUSTRIELS  
GRAISSES ET HUILES ANIMALES

Siège Social :  
3 rue Des Chevalliers - REZE TEL : 75.62.16 - 75.70.05

## PAPETERIE RADIGOIS

Société PEAN

ARTICLES DE BUREAU

IMPRIMERIE - EMBALLAGES

7, place Félix-Fournier

44000 NANTES

Tél. : 71.46.34

## LA RÉGIONALE ÉLECTRIQUE

Installation Électrique Haute et Basse Tension  
Bâtiment - Industrie - Entretien

9, rue de l'Île-Macé. Z.I. - 44 - Rezé - Tél. 75-46-11

sedac 8, rue Jean-Jacques Rousseau  
(angle rue Santeuil)  
44 NANTES  
☎ 73.36.85

**lattoflex**

**SOMMIERS  
MATELAS**

Jetés de Lit  
Tissus d'ameublement  
Luminaires

## VENTE ET REPARATIONS AUTOMOBILES

VOITURES NEUVES ET OCCASIONS  
TOUTES MARQUES

Garage **BARANGER Père et Fils**

3, Rue du Docteur Nogue - REZE - Tél. 75.61.34

## Les HANDICAPES MERITENT PLUS QU'UNE SIMPLE ASSISTANCE

Le 14 AVRIL 1975 se tenait au Centre social de REZE une réunion importante ayant pour but de faire connaître l'angoissant problème de l'enfance handicapée, de sensibiliser l'opinion publique et de secouer cette sorte d'apathie qui semble paralyser certains organismes ou certaines personnes en face de cette douloureuse question.

C'est un véritable cri d'alarme qu'ont lancé les responsables qualifiés répondant à l'invitation que nous leur avions adressée.

Parmi tous ceux qui n'ignorent rien du sort dramatique de ces malheureux enfants ou même des adultes et de la petite part qui leur est réservée, combien sont ceux qui ont fait quelque chose de véritablement concret ?

M. LAFAY, Professeur de l'Université et Président de l'Association pour le Placement et l'Aide aux Jeunes Handicapés, affirme qu'il s'agit d'un problème national, bien qu'en ce domaine si particulier, on fasse trop souvent appel aux initiatives privées. Il est indispensable que les handicapés soient complètement intégrés dans le circuit normal, la «ségrégation» doit cesser à l'égard des personnes handicapées.

En effet, il existe un certain «racisme» envers ces gens diminués. L'intégration, seule solution qui ne constitue pas un pis-aller, est la moins onéreuse et surtout est plus compatible avec la dignité que sont en droit d'exiger, dans une société civilisée, ceux que la nature ou la maladie ont rendu moins aptes à affronter les dures réalités quotidiennes.

Actuellement, aucun des problèmes n'est réglé par la loi du 21 NOVEMBRE 1957, dite loi d'orientation, qui est restée lettre morte. Elle prévoit l'insertion dans la vie normale à partir des entreprises pour 10 % des effectifs. Les associations qui représentent les handicapés réclament pour ceux-ci un véritable statut de travailleur qui les assimile aux adultes normaux.

M. NICOLI, Directeur du Centre d'Aide par le Travail, implanté à la Rousselière à VERTOU, explique comment les Papillons Blancs offrent à ceux admis dans leur centre des perspectives qui devraient conduire les jeunes handicapés à prendre leur place dans le monde du travail. En effet, les handicapés et leurs familles ne doivent pas souffrir de leur état, il faut le leur faire oublier par tous les moyens, autant que faire se peut, et la seule solution valable à terme est l'intégration pleine et entière.

Les Papillons Blancs prennent en charge, actuellement, 940 enfants handicapés dans notre département et 35 parmi eux sont Rezéens. L'état de certains d'entre eux nécessite la présence presque permanente de trois personnes, ce qui constitue une lourde charge pour la Société, mais aussi un devoir sacré. Le volume des subventions est de beaucoup insuffisant et les initiatives privées, voire la charité pure et simple, suppléent aujourd'hui la carence des ministères compétents et des pouvoirs publics. Les dépenses engagées en faveur des mal-voyants ou des mal-entendants ne sont remboursées que pour 25 % par la Sécurité Sociale. Cette situation est inconcevable dans un pays dont on dit qu'il est évolué (sic).

Pour apporter sa pierre à l'immense besoin auquel font face les associations d'handicapés, la Municipalité de REZE a réalisé «L'Ecole du parc», véritable Institut Médico-Educatif.

Ouvert le 1er FEVRIER 1974, cet établissement accueille en semi-internat 24 enfants de 3 à 10 ans, déficients intellectuels moyens ou profonds avec troubles

associés constitués principalement par un handicap moteur important. Le but recherché est de permettre aux enfants handicapés de bénéficier, dans toute la mesure de leurs possibilités, d'une éducation, de soins, d'une formation et d'une assistance pouvant être appréciée en équilibre avec les efforts qui sont concentrés en faveur de la jeunesse scolaire. C'est aussi d'apporter une aide et une information aux parents pour leur donner les meilleurs moyens de faire face aux handicaps de leurs enfants et ainsi de les guider dans leur rôle de parents.

Mais cette réalisation de la Municipalité rezéenne, seul établissement de la région pouvant accueillir des enfants surhandicapés tout en sauvegardant les liens affectifs qui unissent chaque enfant à sa famille, doit connaître un prolongement. En effet, déjà certains enfants atteignant la dixième année doivent être rendus à leurs familles, ce qui compromet gravement l'acquis reçu par ces enfants.

Pour trouver une solution à ce problème, la Municipalité a proposé la constitution d'un Syndicat Intercommunal d'Aide et de Réalisation pour les Handicapés.

Les élus municipaux des communes de BOUGUENAIS, ST SEBASTIEN, et VERTOU ont accepté cette proposition et le Syndicat Intercommunal est né, redonnant l'espoir aux responsables des associations d'handicapés.

Au cours de plusieurs réunions, tous ces responsables, reconnaissant l'urgence d'une réalisation qui ferait suite à l'Ecole du Parc et qui pourrait accueillir un nouveau groupe de 24 enfants âgés de 10 à 14 ans, ont décidé d'unir leurs efforts pour qu'aboutisse un tel projet à la rentrée scolaire prochaine. Une seconde section accueillant 24 adolescents de 14 à 18 ans serait réalisée dans un second temps.

Certes, les besoins dans ce domaine sont grands. Si la part faite aux handicapés est trop petite, c'est que beaucoup de responsables des Affaires Publiques n'ont pas conscience de l'ampleur du problème.

Il est urgent qu'une véritable politique sociale soit adoptée dans notre pays. La voie choisie par la Municipalité de REZE est aujourd'hui suivie par plusieurs collectivités locales. Demain nous sommes persuadés qu'une politique nationale nouvelle dans ce domaine sera réalisée.

Mais cela ne dépend pas uniquement de vos élus locaux. C'est à vous de choisir les hommes capables de pratiquer une politique sociale hardie. Ils existent : ce sont les hommes de Gauche qui vous ont proposé un Programme Commun de Gouvernement.

C'est également par votre action permanente près de vos représentants, près des pouvoirs publics, qu'une politique répondant aux besoins sera pratiquée.

Pour oeuvrer dans ce sens, ne restez pas seuls, unissez-vous dans les organisations populaires qui se battent pour un monde plus juste et plus humain.

André COUTANT

Adjoint aux Affaires Sociales

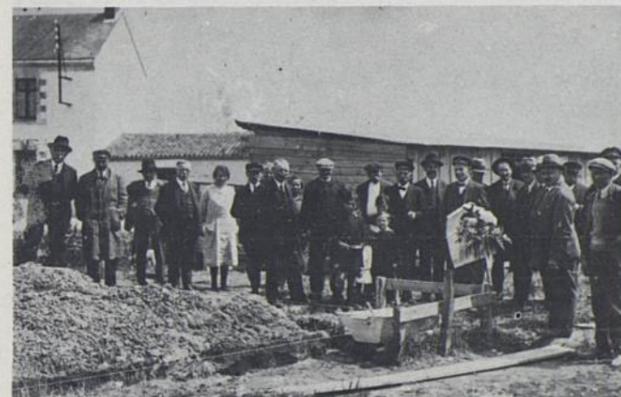
	<p><b>*l'eau... c'est la vie!</b>          Adduction et distribution d'eau potable.          Réseaux d'assainissement. Eaux agricoles et industrielles.          Captages, forages et sondages. Traitement de l'eau potable.          Génie civil et ouvrages spéciaux. Forages horizontaux.          Entretien et gestion des réseaux. Pipe-lines et feeders.</p>
<p><b>sade</b></p>	<p>Compagnie générale de travaux hydrauliques          33, rue Manoir de Servigné - RENNES - Tél. 59.24.27</p>

## PRIORITE A L'ECOLE

S'il est un effort qui ne s'est jamais démenti à REZE depuis 15 ans, c'est bien ce souci de la Municipalité de consacrer chaque année une part importante de son budget aux questions scolaires.

Ainsi que je l'écrivais l'année dernière sur ce même bulletin, l'effort a d'abord porté sur le primaire et le secondaire, ce dernier point surtout revêtait un caractère d'urgence. Qu'y avait-il à REZE il y a 16 ans ? Une école primaire, Jean Jaurès, cours complémentaire devenu C.E.G. puis C.E.S. pour parer au plus urgent, mais il faut bien dire que les locaux de l'ancien groupe primaire n'étaient guère adaptés à l'enseignement secondaire.

Depuis sont venus le Lycée Technique Jean Perrin et son C.E.T. annexé, deux C.E.S., Petite Lande et Salvador Allende. Quant à Jean Jaurès, d'importants travaux terminés en 1975 lui permettent à présent d'accomplir sa mission dans les meilleures conditions possibles.



De la première pose de l'école de Ragon dans les années 30 ..... à la nouvelle école maternelle en 1975.  
 Si le folklore n'y est plus, l'efficacité demeure.



Si l'on peut dire maintenant que la situation est peut-être moins critique, il n'en reste pas moins que la nécessité d'un 4e C.E.S. s'impose. C'est ce que nous pensons à la Mairie de REZE. Le nécessaire a d'ailleurs été fait puisqu'un terrain est déjà retenu. Mais, il ne semble pas que les autorités académiques et préfectorales aient les mêmes vues puisqu'il a été répondu à nos demandes,

plusieurs fois réitérées, que la construction d'un tel établissement ne s'imposait pas actuellement à REZE, au regard des prévisions immédiates !... Et en ce même temps, on nous demande de construire à Salvador Allende un bâtiment «préfabriqué» pour l'extension de la S.E.S ...

Nous pensons, quant à nous, que s'il existe actuellement des besoins en matière de S.E.S., ceux-ci ne sont pas prêts de s'estomper en égard à la pauvreté en équipement de ce type du département. C'est pourquoi nous préconisons, plutôt qu'un baraquement préfabriqué inesthétique plus ou moins adapté, la construction de deux véritables classes en «dur» et d'une architecture s'adaptant au mieux à l'ensemble du C.E.S. Salvador Allende.

En matière d'établissement primaires, nos soucis sont peut-être moins grands, leur nombre répondant à peu près à celui des élèves scolarisables de 6 à 10 ans. Le seul projet encore dans les «cartons» demeure le Port-au-Blé, mais là encore, comme pour le 4e C.E.S., les autorités de tutelle ne semblent pas disposées à nous donner les autorisations nécessaires.

Restent les maternelles. Nous évoquions dans le précédent bulletin l'augmentation de leurs effectifs ; la dernière rentrée n'a fait que confirmer cette poussée en nombre de nos très jeunes concitoyens. C'est donc vers un effort accru en direction des écoles maternelles qu'il nous importe à présent de porter nos efforts.

Effort de modernisation d'abord. 1975 ayant été l'année de la reconstruction de la Maternelle de Ragon, c'est maintenant vers un autre quartier excentré de REZE qu'il nous faut porter toute notre attention.

Nous voulons parler ici de ce très ancien quartier de REZE qu'est Trentemoult. L'ancienne «Ile de la Liberté», terre natale de tant de navigateurs et domaine privilégié de la construction navale, mérite à plus d'un titre les égards de sa Municipalité. 1976 verra donc se transformer complètement la Maternelle de Trentemoult. Depuis fort longtemps, les deux classes maternelles étaient hébergées tant bien que mal dans d'anciens logements de fonction ; c'est donc une école complète de deux classes qui va devoir être construite, avec salle de jeux, vestiaires, sanitaires et cours propre à la Maternelle.

Effort d'extension aussi dans le secteur de l'Ouche-Dinier. Les six classes maternelles ne tiennent plus dans leurs locaux et il a fallu, pour parer au plus pressé, utiliser des classes du groupe primaire avec tout ce que cela suppose de contraintes et de difficultés pour les petits et leurs institutrices. On peut déjà voir sortir de terre la future Maternelle «Ouche-Dinier bis» de quatre classes et annexes qui est mitoyenne à la nouvelle école primaire Ouche-Dinier II. Il est vraisemblable que la rentrée de Septembre 1976 ne posera pas de problèmes, du moins sur le plan des locaux.

Autre quartier de REZE où l'école maternelle actuelle ne suffit plus : le secteur Chêne-Creux - La Houssais. Des groupes d'habitations tels que la Classerie, les Trois Moulins, la Baillourie ont apporté à cette partie de notre ville un contingent important de tout jeunes enfants.

Résultat : deux classes du Chêne-Creux fonctionnent actuellement dans le cadre du groupe primaire avec tous les inconvénients que cela comporte, locaux inadaptés aux petits d'abord, mais surtout en raison de la distance séparant l'école maternelle du groupe primaire avec, comme circonstance aggravante, la traversée de la dangereuse route du Pont-St-Martin. A la Houssais, une classe fonctionne dans un préfabriqué qui n'ajoute rien à la beauté de l'ensemble et empiète en plus sur la surface de la cour de récréation.

La seule solution qui s'imposait dans ce quartier était donc la création d'une nouvelle Maternelle. La Mairie a procédé à l'acquisition d'un vaste terrain, rue de la Galarnière. Notre projet a reçu récemment l'agrément de la Commission Départementale des Opérations Immobilières et de l'Architecture et la notification du financement va

# AU MOBILIER NANTAIS

Deux magasins à votre service

Style et Décoration  
SUPER MEUBLE

REZÉ

Téléphone: 75.66.95 (lignes groupées)

25, rue Aristide Briand  
Route des Sorinières

Mesdemoiselles, mesdames, messieurs et chers clients. Rien ne sert d'aller ailleurs. Vous avez tout dans votre ville. De nombreux avantages vous y attendent. Conditions 6 mois sans frais. Prêt personnel jusqu'à 30.000 F.

**Super Meubles**

**AU MOBILIER NANTAIS**

**ROUTE DES SORINIÈRES REZE**

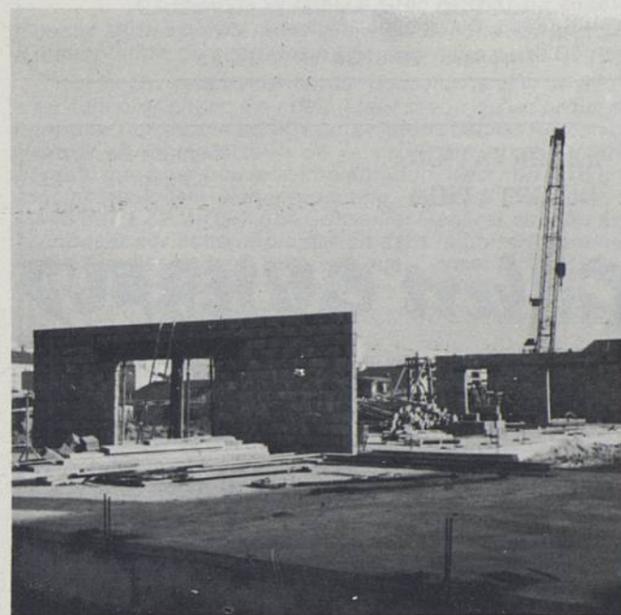
**STYLE ET DECORATION**

25 RUE ARISTIDE BRIAND - REZE

Tous nos meubles sont vendus sous garantie

Tel. 75.66.95  
LIGNES GROUPÉES

nous permettre de passer sous peu au stade de la réalisation. Très prochainement, une nouvelle étude de l'aire périmétrale de ce secteur va être faite, étude en collaboration avec les représentants des groupes intéressés, comme il se doit.



L'Ouche-Dinier Maternelle - «bis» sort de terre

Ainsi les petits de la Houssais - Chêne-Creux pourront-ils, désormais, bénéficier de structures d'accueil adéquates et nous n'aurons plus, nous l'espérons, à connaître ce douloureux problème de voir refuser à des enfants l'entrée dans la vie scolaire.

Notre désir est de voir ce nouvel établissement ouvrir ses portes à la rentrée 1976 ; tout sera mis en oeuvre pour qu'il en soit ainsi et, dans le pire des cas, nous pouvons au moins espérer cette rentrée après les vacances de Noël.

Voilà donc brossé un rapide tableau des travaux prévus pour 1976. Tout n'en est pas pour autant résolu et nous voulons assurer notamment les enseignants et les parents d'élèves du secteur «Port au Blé» qu'une de nos préoccupations essentielles demeure la construction de leur école et que rien ne sera ménagé à notre niveau pour obtenir ces autorisations qu'on nous refuse depuis plusieurs années, malgré les promesses officielles qui avaient pourtant été faites.

L'Adjoint à l'Enseignement  
et aux Affaires Culturelles  
Serge CONCHAUDRON

**patrick coiffure** madame mademoiselle  
16 rue a. briand reze 75.63.68

• coupe personnalisée • brushing • phytothérapie  
(soins, des cheveux par les plantes)

- PHARMACIE DECHAMBENOIT**  
12 rue J.B. Tenchon - REZE-Tél. 75.48.99
- PHARMACIE DUHAMEL**  
38 rue Félix Faure - REZE-Tél.75.65.30
- PHARMACIE OGER**  
86 rue J. Jaurès-St Paul REZE  
Tél. 75.68.23
- PHARMACIE SPARFEL**  
Centre Commercial Château REZE  
Tél.75.45.47
- PHARMACIE AUBRON**  
1 rue de De Lattre de Tassigny  
Tél.75.68.86
- PHARMACIE LE GRAND LE HAYE**  
75 rue de la Commune-44-REZE  
Tél. 75.69.22
- PHARMACIE NEXER**  
Croix de REZE - Tél.75.49.00
- PHARMACIE SIMON-MICHEL-OLLIERIC**  
88 rue du Lt de Monty-Château Nord  
44400 REZE - Tél. 75.82.99

**GARAGE DU STADE**  
MISE AU POINT - MOTEUR - ÉLECTRONIQUE  
MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE  
ACHAT - VENTE - NEUF - OCCASION

**Marcel GUITTONNEAU**  
73 Rue De Bel Etre, 44 REZE - Tél. 75 43.79

**AUTO - ÉCOLE**

**L. DUPE**

Centre Commercial du Château  
REZE-LES-NANTES Cours de Code par projection  
Téléphone : 75-40-36 Tests audiovisuels

**A. PINEAU**

FABRIQUE ET REFECTION  
SOMMIERS ET MATELAS

53, rue J.-B.-Vigier — Tél.: (40) 75.45.55  
44402 REZÉ



## ENGRENAGES ET MÉCANIQUE DE PRÉCISION LOIRE-ATLANTIQUE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE DE PRÉCISION

FOURNITURES DE TOUS ENGRENAGES - DROITS, HÉLICOÏDAUX, CONIQUES  
VIS ET ROUES TANGENTES - CRÉMAILLÈRES DU MODULE 0,5 AU MODULE 20

Rue du Seil - Z.I. REZE -- Téléphone 75-61-36 et 75-75-22

Machines spéciales automatiques de soudage  
Machines spéciales automatiques pour toutes industries  
Reproduction hydraulique sur toute machine  
Outillage de précision

# E. R. I.

S.A.

ETUDE DES REALISATIONS INDUSTRIELLES

Agréé : Automobiles - Marine - Aviation - Mécanique

- Hydraulique  
- Electronique  
- Mécanique  
Télex : 711-127

4 rue de la Basse-Ile  
44402 - Z.I.  
REZE-LES-NANTES  
TEL : 75.48.53 - 75.57.62

EXPORTATION  
IMPORTATION

Pommes de terre  
Légumes secs  
Primeurs

## Gilbert GUILBAUD

70, rue Ernest-Sauvestre - REZE-les-NANTES  
Tél. 75.67.14 et 75.74.24

MIN Nantes - Tél. 73.71.60 et 71.02.21

Fournisseur de collectivités et de cantines.



## BRETAGNE

Cycles - Cyclomoteurs - Motoculteurs  
■ Tronçonneuses - Tondeuses  
■ Vente-Echange Réparations toutes marques

■ Correspondant SAMDA Toutes assurances

13, rue Victor-Fortun - REZE - Tél : 75-41-24

Dépôt : PRIMAGAZ

FUEL - CHARBONS - COMBUSTIBLES - TRANSPORTS  
STATION - SERVICE - VIDANGE - GRAISSAGE - LAVAGE

## Paul BINET

7, avenue De-Lattre-de-Tassigny — REZE - 44  
TEL. : 75-69-89



Distributeur

- vente - réparations automobiles

### E. RABILLER GARAGISTE

1, rue des Jardins (Le Chêne-Creux) - 44 - REZE  
Tél. 75-94-21

ENTREPRISE DE VIDANGE  
NETTOYAGE DE FOSSES-SEPTIQUES

### G. DUBILLOT

27, rue du Général De-Gaulle  
Tél. : 54.71.30 44400 LES SORINIÈRES

MAISON HOSPITALIÈRE DE SAINT-PAUL

## Clinique Chirurgicale

26, rue Félicien-Thomazeau

44 - REZE-LÈS-NANTES

Tél. : 75-62-28

## CENTRALES NUCLEAIRES

Au cours de sa séance du 29 OCTOBRE 1975, le Conseil Municipal de notre ville s'est penché sur le projet d'implantation de centrales nucléaires dans notre Région.

On peut se demander pourquoi la ville de REZE a eu à se prononcer. En effet, il faut savoir qu'un projet de centrales nucléaires est en cours d'étude dans la Région du Pellerin et, compte tenu de la proximité et de l'intérêt général que pose une telle implantation, il est normal qu'une assemblée locale s'en préoccupe, d'autant plus que le Maire de REZE, en tant que Conseiller Général, va avoir à se prononcer sur cette implantation dans la Loire-Atlantique et le Premier Adjoint, en tant que Conseiller Régional, devra lui aussi donner son avis.

Les élus du Groupe P.S.U. du Conseil Municipal avaient proposé le vœu suivant :

Le Conseil Municipal de REZE :

- Considérant que le programme gouvernemental d'implantation de 200 réacteurs nucléaires sur le territoire n'a fait l'objet d'aucun débat démocratique et n'a même pas été sanctionné par un vote à l'Assemblée Nationale,

- Considérant qu'il concerne tous les Français et notamment les Rezéens de par le choix de deux sites en Loire-Atlantique,

ESTIME :

Qu'en l'état actuel du développement de la recherche et des techniques de la fission de l'atome, le plan E.D.F. - Gouvernement fait courir aux générations actuelles et futures un grand nombre de risques :

- Pollution radioactive dont on connaît mal les conséquences et les possibilités de concentration à certains niveaux des chaînes alimentaires ainsi que les effets dus à l'accumulation,

- pollution thermique et effets mécaniques aux conséquences certaines sur le milieu aquatique et marin et les activités humaines qui y sont liées,

- pollution par les déchets radioactifs pour lesquels aucune solution satisfaisante n'a été trouvée pour le transport et le stockage,

- risques d'incidents et d'accidents au taux de probabilité peut-être faible, mais aux conséquences incalculables.

ESTIME d'autre part :

- 1) que le coût en augmentation constante du Kw nucléaire et le rendement actuel des centrales ne démontrent pas d'une façon évidente la rentabilité de l'énergie nucléaire par rapport aux investissements énormes qu'elle nécessite,

- 2) que la politique nucléaire n'assure pas l'indépendance énergétique de la France, mais au contraire soumet notre pays aux firmes nationales par l'adoption de la filiale Westinghouse et l'approvisionnement en matières premières,

- 3) que le plan français écarte délibérément la recherche de nouvelles sources d'énergie non polluante et l'utilisation plus rationnelle des sources traditionnelles (Charbon - Hydraulique),

- 4) qu'il favorise les phénomènes de concentration, de contrôle et de main-mise des sociétés multinationales sur la production,

- 5) qu'aucune politique énergétique d'ensemble n'est mise en place, le gouvernement considérant comme inéluctable l'augmentation de la consommation d'énergie et le gaspillage, et ne remettant pas en cause le type de croissance capitaliste qui soumet la production aux lois du profit et non aux besoins réels des travailleurs.

En conséquence, le Conseil Municipal de REZE :

- demande que les décisions dans ce domaine ne soient pas laissées entre les mains d'une poignée de technocrates et d'industriels, mais contrôlées directement par les travailleurs et les populations concernées,

- demande qu'un large débat soit organisé dans tout le pays, ce qui nécessite une information objective et complète des citoyens,

- demande qu'un moratoire de plusieurs années soit observé avant qu'une décision soit prise qui concerne en fait le devenir biologique de l'homme et l'avenir économique que de notre peuple,

- demande qu'en attendant, le programme nucléaire soit stoppé immédiatement et s'oppose à l'implantation des centrales, notamment en Loire-Atlantique.

Ce vœu n'a pas été retenu par la majorité du Conseil Municipal, qui a proposé et adopté le texte suivant, moins l'abstention du Groupe P.S.U. :

Le Conseil Municipal de REZE :

- Considérant que le programme gouvernemental d'implantation de centrales nucléaires sur le territoire de notre pays n'a fait l'objet d'aucun débat démocratique dans la population et n'a même pas été sanctionné par un vote à l'Assemblée,

**FORGE - SERRURERIE  
SOULAS - M.**

2 rue Raymond Soulas  
Tél. 75.55.07 - 44400 REZE

## PAUL GRANJOUAN S.A.C.O.

COLLECTE ET EVACUATION DES RESIDUS URBAINS

ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS

Rue des Abattoirs - NANTES - TEL : 75.68.48

## LA HOUSSAIS - LA CLASSERIE

TERRAINS PLUS PAVILLONS Budget global  
avec P.I.C. accordés - Durée 20 ans  
sur 80 % T4-T5-T6

ou TERRAINS Equipés nus  
Y. CUDENEC 22 rue du Calvaire  
NANTES - TEL. 71.98.39

## SOCIETE AUTOMOBILE REZEENNE DE L'OUEST S.A.R.O.

Jean-Paul GRANGIEN  
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE  
VENTE VEHICULE  
NEUF ET OCCASION

17 Bis rue Francis Le Carval-44 REZE Tél. 75.93.54

## DEMOLITION AUTOMOBILE

PIECES DETACHEES toutes marques  
ACHAT DE TOUS VEHICULES

### Emile FABULET

Démolisseur Agréé

47, route des Sorinières - REZE - Tél. 75.63.77

## R<sup>M</sup> Rezé Moquette

90 rue Jean-Jaurès, Saint-Paul -  
REZE-LES-NANTES  
TEL. 75.18.29

RETELEMENTS SOLS - MURS ET PLAFONDS  
AGENCEMENT DE MAGASIN - ESCALIERS  
DECORATION - DEVIS - LIVRAISON - POSE  
HALL D'EXPOSITION «TOILES DE MAYENNE»

## Toutes vos ASSURANCES

Incendie - Accidents  
— Vie - Retraite —  
Caravanes - Bateaux

GRUPE ANCIENNE MUTUELLE

La Ville de REZE est assurée au CABINET DELAUNAY

- Considérant qu'il concerne tous les Français et notamment les Rezéens, d'autant qu'un projet d'implantation des centrales nucléaires est en cours d'élaboration dans la Région des Pays de la Loire, peut-être même dans la Basse-Loire,

- Estime que l'abandon de la filière française, dont les travailleurs du C.E.A. et de l'E.D.F. pouvaient, à juste titre, être fiers, au profit de la filière américaine, n'assure pas la complète sécurité des travailleurs et de la population, ne conduise à la perte de l'indépendance nationale, l'uranium enrichi ne pouvant être vendu que par des puissances extérieures en passant par le circuit des sociétés multinationales,

- Condamne la privatisation de l'énergie nucléaire qui n'est qu'une suite de la politique d'abandon en matière énergétique actuellement pratiquée par le Gouvernement,

- Recommande, compte tenu de ce qui précède, de ne pas engager notre pays dans la construction en série de centrales nucléaires dont l'absolue fiabilité n'aurait pas été démontrée, tant en ce qui concerne la technologie que les garanties indispensables en matière de pollution,

- Réclame qu'une politique énergétique d'ensemble soit mise en application, conduisant au développement des secteurs de la Recherche pour l'utilisation de toutes les sources d'énergie connues ou à connaître. Cela implique que l'on donne au C.N.R.S., au C.E.A. et à l'E.D.F., ainsi qu'aux différents chercheurs de nos universités, les moyens et les prérogatives qui leur sont dûs,

- Insiste pour que le programme nucléaire actuellement envisagé par le Gouvernement soit décalé dans sa réalisation pour permettre les mises au point indispensables pour un fonctionnement sans risque..., de nouvelles installations de production d'électricité,

- Considère que les Elus locaux, là où se trouvent implantées les centrales nucléaires, puissent avoir la possibilité de faire exécuter tous les contrôles nécessaires par un organisme indépendant des producteurs et des constructeurs des centrales.

### CHERAULT Christian

TRANSPORTS  
ET LIVRAISON - FUEL A DOMICILE  
14 rue Docteur Nogue - 44400 REZE  
TEL : 75.69.76

### Sté PAPON - MESNIL

COUVERTURE - PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE



5, rue Dos d'Ane  
Tél. : 75.60.16 44400 NANTES



## Cabinet DELAUNAY

6, Place de la Monnaie

44400 NANTES — Tél.: 71.68.45  
et 73.25.62



## Matériaux de Construction

Bd de la Libération

44402 REZÉ PONT ROUSSEAU

Tél. : 75.66.54



tous les produits  
pour l'aménagement  
de votre environnement

Bd de la Libération

44402 REZÉ PONT ROUSSEAU

OUVERT DE 9 H. A 18 H.

Le samedi toute la journée

Fermé le lundi matin - Tel. : 75-61-95 - Parking

POUR TOUS VOS RISQUES

- AUTOMOBILE

- INCENDIE - VOL

- DÉGATS EAUX

- BRIS DE GLACES

- MULTIRISQUES

- RESPONSABILITÉ CIVILE

- BATEAUX DE PLAISANCE

- ACCIDENTS CORPORELS

- VIE



UNE GARANTIE SUR MESURE

## WINTERTHUR

sociétés suisses d'assurances

AGENT MR SIMON Gilbert - 45 rue J.B. Hamon - REZE  
TEL : 75.82.66

# centre distributeur E. LECLERC

DEUX MAGASINS A VOTRE SERVICE  
A REZE

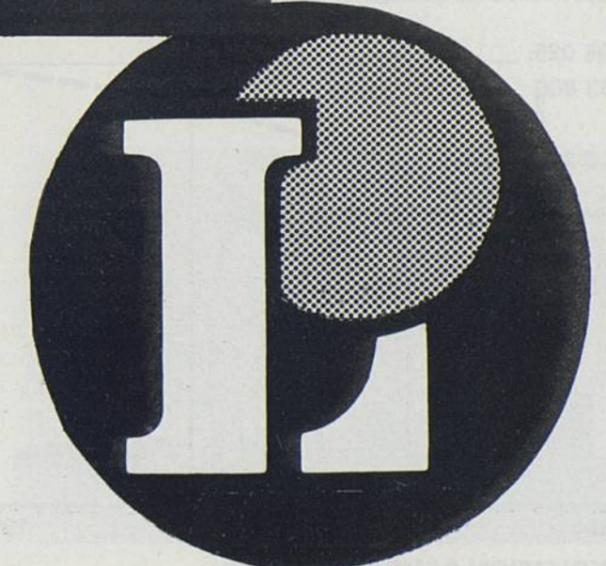
AU SUD

ROUTE DES  
SORINIÈRES

AU NORD

AUTOROUTE  
DE PORNIC

TOUJOURS LE MOINS CHER



## P.O.S. : BILAN ET OBJECTIFS UN OUTIL AU SERVICE DE LA POPULATION



Prescrit par arrêté préfectoral en Mars 1974, le Plan d'Occupation des Sols de REZE est aujourd'hui terminé.

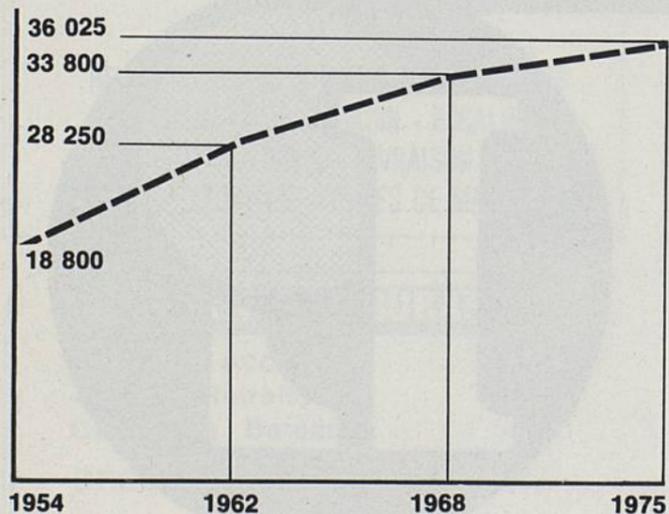
Après avoir bénéficié d'une campagne d'information sans précédent et de la contribution active de nombreux rezéens, il sera donc soumis dans les prochains mois à l'approbation du Conseil Municipal.

On peut dire qu'il s'agit en la matière d'un document important qui engage l'avenir de notre Cité et dans lequel les élus rezéens entendent puiser toute l'efficacité nécessaire à leurs actions futures. Il est le résultat d'une double confrontation : celle des données concrètes qu'offre REZE aujourd'hui tant par ses structures et sa position géographique que par son évolution passée et les orientations politiques en matière d'urbanisme affirmées en 1971 par l'équipe municipale d'une part, et, d'autre part, celle des impératifs financiers municipaux et des désirs de la population.

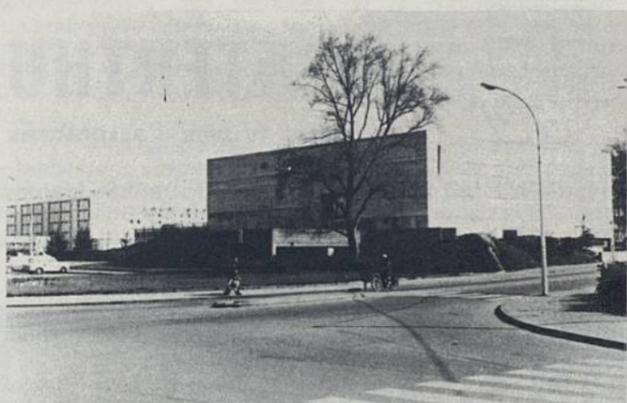
### EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Les groupes représentés au Conseil Municipal de REZE déclaraient qu'ils souhaitent contrôler rigoureusement l'urbanisation de REZE, empêcher l'accroissement de la spéculation foncière et éviter les transformations déraisonnables que connaissent trop de Villes.

Le schéma (ci-dessous), s'il montre que la population s'est accrue fortement de 1954 à 1962 plus 50 %, prouve que la progression s'est réduite sensiblement de 1962 à 1968 plus 16,8 % et dénote un ralentissement très net entre 1968 et 1975 plus 7,8 %.



EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE



On peut ajouter en outre, que la population de REZE est jeune (40 % de moins de 20 ans) et qu'elle est aussi très laborieuse (90 % des actifs étant des salariés). Le nombre d'emplois sur place, malgré l'action des deux municipalités précédentes, demeure insuffisant et nécessite la poursuite d'un effort constant pour permettre l'implantation d'industries nouvelles et pour freiner les migrations alternantes quotidiennes domicile-travail avec les dommages qu'elles entraînent nécessairement.

### EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL

Sans être hétéroclite, le tissu urbain actuel est très différencié : 5 catégories peuvent être distinguées qui se rapportent chacune à une étape de l'évolution de notre cité :

**Un tissu urbain très densifié** concernant les quartiers anciens du Bourg de REZE, de TRENTEMOUT, des Iles et de Pont Rousseau situés à proximité de voies d'eau ou de leur confluence (Loire et Sèvre).

**Un tissu urbain à la trame plus lâche** qui s'est développé presque naturellement, surtout dans les années 20 et 30 autour des pôles d'attraction qu'étaient REZE Bourg et PONT-ROUSSEAU.

**Un tissu récent densifié** constitué de deux ensembles assez distincts : la Maison Radieuse de Le Corbusier qui regroupe 300 logements en un seul bâtiment, mais qui bénéficie d'un environnement verdoyant et aéré, et le grand ensemble du Château de REZE, construit pour répondre aux besoins d'un nombre important de mal-logés, mais assez rigide d'aspect.

**Un tissu urbain sous forme de lotissements**, au caractère pavillonnaire comme ceux du Landreau, de la Houssais, des Naudières, etc..



**Les Zones Industrielles** s'étalant au bord de la Loire et d'une façon moins dense au Sud du territoire de la Commune.

Si la Commune de REZE, surtout depuis 1954, a subi de profondes transformations, son territoire offre encore beaucoup d'espaces libres. En effet, d'ores et déjà, 70 hectares peuvent être utilisés pour l'implantation tant d'équipements publics ou commerciaux qu'à la construction de logements, et permettent de répondre à l'accroissement de population envisagé pour les 5 ans à venir.

### MISE EN OEUVRE

Il va de soi que l'accroissement de la population, pour modérer qu'il puisse être, conduira nécessairement la Commune à investir de plus en plus pour s'équiper en réseaux d'eau et d'assainissement, en voirie, en groupes scolaires, en centres de loisirs, etc... impliquant des charges financières plus élevées.

Il convient donc de poursuivre la politique d'aménagement qui fût la nôtre, réaliste, parce que tenant compte des équipements existants et à venir et des possibilités financières.

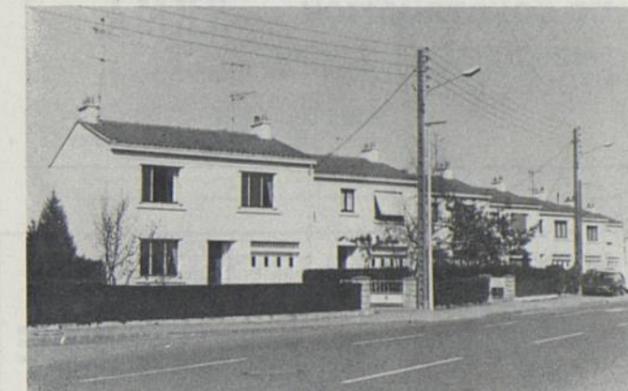
S'il paraît opportun et logique dans un premier temps de favoriser la construction dans les secteurs déjà équipés, il s'avère néanmoins nécessaire d'orienter notre action, dès aujourd'hui, sur 3 objectifs vitaux :

Intensifier une politique de réserve foncière,  
Préserver de vastes terrains à l'Est et à l'Ouest de la Commune afin d'assurer, le moment venu, leur aménagement,  
Protéger systématiquement les espaces naturels pour améliorer l'environnement de notre population.



Ces objectifs prioritaires répondent aux désirs manifestés par nos concitoyens lors du dialogue qui s'est instauré tout au long des études du P.O.S. ainsi qu'aux intentions maintes fois réaffirmées par l'ensemble des élus rezéens qui n'oublient pas que REZE, sans rien perdre de sa personnalité, n'en demeure pas moins une composante de l'agglomération nantaise qui lui confère une vocation urbaine affirmée.

Ces objectifs sont en outre en conformité avec les options du S.D.A.U. qui prévoit pour les communes du Sud-Loire et notamment REZE :



Une urbanisation tenant compte de la desserte de transport en commun utilisant la voie S.N.C.F. NANTES-PORNIC (pour ce qui nous concerne),

Une protection et un aménagement constant du cadre de vie existant.



Même si le P.O.S., nous l'avons dit en maintes occasions, ne règlera pas tout (et il s'en faut !), il restera un outil précieux pour les élus et pour la population laborieuse de notre Cité, dans leur lutte quotidienne pour le mieux être.

C'est en tout cas le but poursuivi par l'Equipe Municipale. Si elle y parvient (pour ma part j'y crois fermement), les habitants de notre Cité ne pourront que s'en féliciter. Car avec nous, ils auront contribué à construire l'avenir de REZE en lui aménageant des fondations à toute épreuve.

**J. VINCE**  
Adjoint à l'Urbanisme

**e<sup>ts</sup> J. Martin**  
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES  
Tél. : 75-56-54  
6 rue du Seil - REZE

**TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION S.R.M.A.**  
FABRIQUE D'AGGLOMERES  
NEGOGE MATERIAUX  
AVENUE DE-LATTRE-DE-TASSIGNY - REZE  
TEL : 75.46.23 - Ligne groupées

**NANTES SANDERS**



Route des Verreries  
44 - VERTOU  
Téléphone: 75.53.55

**TOUTE L'ALIMENTATION ANIMALE**

**CENTRE D'AMELIORATION DU LOGEMENT «PACT»**

Notre rapport d'activités 1974 signale pour votre ville :  
- 504 000 F de travaux dans une cinquantaine de foyers.  
Pour 1975, nous comptons sur un résultat supérieur.

C'est dire l'intérêt que les Rezéens portent à l'entretien et à la modernisation du Patrimoine immobilier existant, complètement indispensable de la Construction nouvelle.

Malgré cette tendance optimiste, il nous apparaît indispensable pourtant de renforcer l'information. En effet, il est encore trop ignoré :

1) Que la construction ancienne, entretenue, agrandie, modernisée, peut, sous certaines conditions, bénéficier des mêmes avantages que la construction neuve (Prêts à taux bonifiés, primes, subventions).

2) Que les familles, les foyers, ou même des personnes seules (retraités, handicapés) peuvent percevoir, sous certaines conditions, l'allocation logement.

3) Que chaque cas est un cas particulier.

4) Qu'il ne faut jamais rien entreprendre sans s'être renseigné de façon précise près d'un Organisme Compétent. La réglementation évolue et on ne peut tout savoir dans un domaine aussi complexe.

Aussi, que vous soyez :

- locataires,
- propriétaires occupant,
- propriétaires louant,

en activité, ou retraités, handicapés ou en bonne santé, n'hésitez pas à demander la visite d'un technicien du CENTRE D'AMELIORATION DU LOGEMENT. (La première visite est toujours gratuite).

Si vous êtes de passage à Nantes, un lundi matin ou un mardi après-midi, venez nous voir : 8 rue Harrouys (derrière le Palais de Justice). Vous pouvez aussi prendre rendez-vous : Téléphone : 71.54.37 ou 73.91.80.

C.A.L. Association Loi de 1901 sans but lucratif, fondée en Février 1952.

Entreprise Générale d'Électricité

Ets Gilbert **MAINGUY S.A.**

CAPITAL 2 000 000 F

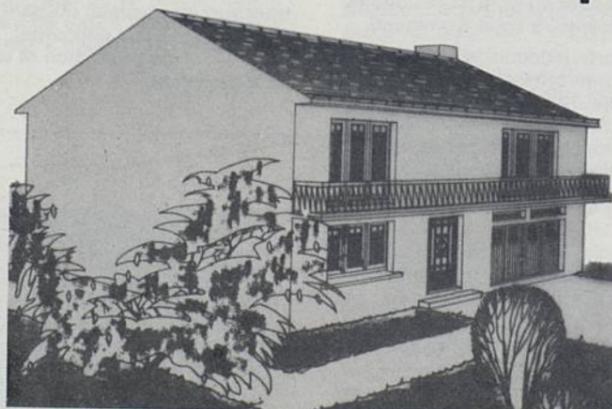
138, rue de la Fontenelle  
44 - VERTOU  
Téléphone: 75.56.55 (lignes groupées)  
B.P. 8

LIGNES AERIENNES B.T. ET H.T.  
LIGNES TELEPHONIQUES  
POTEAUX BOIS ET BETON ARME  
CANALISATIONS SOUTERRAINES  
POSTES DE TRANSFORMATION  
ECLAIRAGE PUBLIC  
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET MAGASINS  
INSTALLATIONS HABITATIONS ET IMMEUBLES  
SERVICES DEPANNAGE ET ENTRETIEN  
BUREAU D'ETUDES  
CONSTRUCTEURS METALLIQUES

**ETS BERGERE Z.I. DE CHEVIRE-BOUGUENAI**  
TEL : 75.60.00. - 75.60.30. - 75.60.92.  
C'est aussi l'isolation...  
- Menuiserie isolante  
- Laine de verre  
- Panneaux isolants etc...

**VOTRE MAISON**  
**VOTRE JARDIN**  
**POUR VIVRE ...**

DANS TOUT LE  
DEPARTEMENT  
- en groupe  
- ou sur terrain particulier  
avec



Plus de 500  
réalisations  
à REZE

**ATLANTIQUE LOGEMENT**  
Groupe des coopératives d'H.L.M. d'accession à la propriété  
COMITE OUVRIER DU LOGEMENT - ABRI FAMILIAL  
4 RUE DEURBOUCQ - 44019 NANTES Cédex  
(près parking de l'île Gloriette)  
TEL. 47.42.00



**RECORD**

**ROUTE DE CLISSON**

**VERTOU**

Encore moins cher

JERSEY - COUTURE



# Duchesse Anne

16, RUE V.-FORTUN  
44 - REZÉ-LES-NANTES

## RORTAIS - LE PAVEC

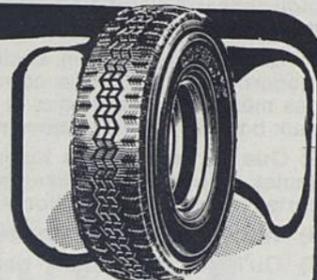


### charpente menuiserie magasin

rue de l'île Macé  
Z.I. Rezé 44400  
tél. 75.62.04

### TOUTES MARQUES PNEUS NEUFS

# ETS M. Le Gall S.A.



EQUILIBRAGE ELECTRONIQUE

LOCATION ET VENTE DE PNEUS CLOUTES

4 rue Baron - NANTES - TEL : 47.66.00  
Remise au personnel

### La Caisse d'Épargne, ce n'est pas seulement "le livret."

Nous vous offrons aussi toute une gamme de placements, de prêts et de services... Venez nous voir, ou demandez la visite d'un conseiller en épargne...

## CAISSE D'ÉPARGNE DE NANTES

8, rue de Bréa - Tél. 71.42.54 et 71.92.55

agences

**TROIS-MOULINS** - 87 rue Aristide Briand  
**REZE-PIRMIL** - 19 rue Dos-d'Ane  
Ouvertes du mardi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
**CENTRE COMMERCIAL CHATEAU DE REZE**  
Ouverte du mardi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 15 h 15 à 19 h  
Samedi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 14 h 15 à 16 h

car - succursale

Stationnement :  
**RAGON** - Près Café-Tabac : lundi et jeudi de 9 h 45 à 10 h 30  
**TRETEMOUT** - Place Levoyer : lundi et jeudi de 14 h 30 à 16 h 20  
**REZE-MAIRIE** - Place J.B.DAVIAIS : lundi et jeudi de 10 h 45 à 11 h 40

## C N L

### Confédération Nationale Du Logement

La Fédération C.N.L. de Loire-Atlantique fonctionne avec l'aide de ses Associations, dans les cités H.L.M., les Lotissements d'Accession à la propriété Familiale, les Ensembles des Logements Neufs non réglementés, ainsi que les Locataires du Secteur Ancien.

Si le Siège de la Fédération est situé au 41 rue des Hauts Pavés à NANTES, il existe sur la Commune de REZE-LES-NANTES, en plus des adhérents individuels, des Associations, au «CHATEAU DE REZE», à «LA NOELLE», au «CORBUSIER», ainsi qu'au Lotissement des «NAUDIÈRES».

#### LE FONCTIONNEMENT DE LA C.N.L.

Toutes les Associations de GROUPES D'IMMEUBLES et les Adhérents individuels, forment la Fédération C.N.L. de Loire-Atlantique.

Il existe dans presque tous les Départements une Fédération, qui forme l'ossature de la CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT, dont le siège est 9 rue Montéra - 75012 - PARIS.

Notre Confédération régit par la Loi de 1901, ne vit que des cotisations de ses adhérents, elle édite un journal Mensuel «LOGEMENT ET FAMILLE», adressé à chaque adhérent, compris dans le prix de la carte.

#### SON BUT

Défendre les intérêts moraux et matériels de tous les locataires et accessionnaires à la Propriété Familiale.

Les Associations s'intéressent et prennent position sur tout ce qui concerne la «VIE» et «L'ENVIRONNEMENT» des Grands Ensembles et Groupes d'Immeubles (espaces verts, transports, écoles, etc...)

Les Associations Locales, telles qu'au «CHATEAU DE REZE», «LA NOELLE» discutent et défendent les locataires devant les Organismes Propriétaires, qu'ils soient Publics ou Privés.

La Confédération C.N.L. et la Fédération, mettent à la disposition de leurs adhérents un service juridique.

La C.N.L. ne s'intéresse qu'à la politique du logement et de l'environnement, elle est indépendante de TOUS PARTIS POLITIQUES, ou idée Philosophique ou religieuse.

#### SON ACTION

Dans les H.L.M.

- Empêcher les «HAUSSES EXCESSIVES» de loyers.
- Vérifier les CHARGES LOCATIVES
- Intervenir pour les réparations locatives.

#### DANS LE PRIVE

- Respect de la loi du 1er Septembre 1948
- Contrôler et dénoncer les «BAUX LOCATIFS» qui sont abusifs d'une manière plus générale
- Intervenir auprès des POUVOIRS PUBLICS
- Empêcher les expulsions sans relèvement préalable
- Agir pour la Réduction des charges locatives et leur contrôle effectif
- Pour la REGLEMENTATION DE TOUS LES LOYERS.

En un mot «AGIR» pour «LE DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS» afin que le «LOGEMENT SOCIAL», soit une «REALITE».

La permanence C.N.L. a lieu tous les Jeudis à partir de 17 h 30 au 41 rue des Hauts Pavés à NANTES.

En ce qui concerne les activités du Château de REZE les activités pour 1975 ont été les suivantes.

#### Nous avons demandé et obtenu :

- Des réparations locatives (plâtrerie, robinetterie, tuyauterie, etc...) près des Organismes
- Une boîte à lettres d'un modèle plus rationnel auprès des P.T.T.

#### Nous nous sommes préoccupés :

- Du nouveau plan de circulation du Château de REZE
- A la suite d'un sondage nous espérons obtenir une réponse positive près des propriétaires sur différents points :
  - Pose de compteurs individuels d'eau chaude pour les appartements non équipés
  - Réfection des peintures des cages d'escaliers de certains immeubles
  - Entretien convenable des espaces verts et des aires de jeux
  - Réfection des trottoirs bordant les immeubles.

Nous avons également fait des démarches auprès des télécommunications pour l'obtention d'une cabine téléphonique plus fonctionnelle pour les usagers.

Nous invitons les habitants de notre cité à venir nombreux, à notre assemblée générale prévue chaque année, au cours du premier trimestre.

### JEAN LE BERRE

ASSUREUR CONSEIL  
**COMPAGNIE GENERALE D'ASSURANCES**  
INCENDIE - ACCIDENTS - RESPONSABILITE CIVILE -  
VOL - VIE - YACHTING  
**PASSAGE POMMERAYE - NANTES - TEL : 71.04.18**

### VOYAGES QUERARD

LA CAMARGUE ET LA COTE D'AZUR  
Week-End et Séjours, Soleil et Montagne  
France et Etranger - Circuits et Excursions  
**BP10-44340 BOUGUENAIS - Tél.78.60.34**

### TOUT POUR LE JARDIN

GRAINES - PLANTS  
OUTILLAGE  
**B. HAURY**  
25, rue Victor-Fortun — REZÉ — Tél. 75-48-78

**ATELIERS** MECANIQUE GENERALE  
**REZEENS** Travaux à façon  
**D'APPLICATIONS**  
**MECANIQUES**

Rue de la Barbonnerie

REZE-les-NANTES

Tél.75.40.25

## QUAND S'ACHEVE.....L'ANNEE DE LA FEMME

### «L'année de la Femme»

Combien de fois cette phrase a-t-elle été prononcée ou écrite au cours des douze mois écoulés ? Que de paroles, d'articles de presse, de conférences ou de débats internationaux cette initiative de l'O.N.U. n'a-t-elle pas suscités ?

Mais dans notre famille, notre quartier, notre milieu de travail, face à nos multiples tâches quotidiennes, avons-nous eu davantage le temps, les moyens de vivre ?

Quoi qu'il en soit, les femmes n'ont pas attendu 1975 pour prendre conscience des discriminations et des injustices inhérentes à la condition féminine. Groupées au sein d'associations diverses, un certain nombre se sont exprimées sur leurs difficultés d'épouses, de mères, de travailleuses, de citoyennes, d'élues etc...

Grâce à leurs luttes, à leurs interventions courageuses, le statut social de la femme s'est progressivement amélioré, des équipements sociaux ont été créés, des lois récentes, telles que la libération de l'avortement, la réforme du divorce, la prise en charge de la contraception par la Sécurité Sociale, ont pu être votées.

Certes, il reste beaucoup à faire, mais il semble que se dégage une volonté nouvelle ou plus forte de nous prendre en charge nous-mêmes.

Il ne s'agit pas de partir en guerre contre la moitié de la population, les hommes, mais bien de participer avec eux à la construction de la société plus juste et plus humaine que nous avons à réinventer ensemble.

A REZE beaucoup de femmes agissent efficacement et contribuent à l'animation des diverses associations de la commune, mais la libération de la femme, des hommes et des femmes exige la participation d'un beaucoup plus grand nombre à la vie politique, ainsi que leur présence active au sein des assemblées où se décident leurs conditions de vie de tous les jours.

Or qu'en est-il exactement ?

**Des chiffres qui méritent réflexion** (tableau joint)

Notons qu'à REZE, les femmes sont mieux représentées que dans bon nombre de villes ; souvent l'équipe municipale est même exclusivement masculine. Est-ce normal ?

Donc peu de femmes élues, et dans la plupart des cas, celles qui le sont ressentent très vite au début de leur mandat le décalage qui existe entre la complexité des choix à faire et le peu de préparation à ce travail

Pourtant il ne faut pas exagérer l'ampleur de la tâche. Bon nombre de femmes, par leurs lectures, leur formation, leur militantisme au sein d'associations familiales ou de parents d'élèves, de syndicats, de partis politiques, ont eu l'occasion de s'intéresser de près ou de loin aux problèmes municipaux ; qu'il s'agisse d'urbanisme, de voirie, d'assainissement, d'enseignement, d'équipements sportifs, culturels ou sociaux, etc.....

Les hommes sont-ils plus aptes ou plus préparés à ce travail ? Et pourtant, depuis toujours ils font des choix en notre nom. N'ayons donc pas de complexes.

Mais la bonne volonté ne suffit pas. Si nous voulons être prises au sérieux et être efficaces, il faut du temps, des moyens pour nous former, nous informer, étudier les dossiers, participer aux réunions.

Hommes ou femmes nous devons pouvoir concilier l'exercice d'un mandat de conseiller municipal et les exigences de notre vie familiale et professionnelle.



### Un statut de l'Elu local

C'est pourquoi, dans la perspective des prochaines élections municipales, des élus des communes de l'agglomération nantaise ont décidé de consacrer une journée de travail à l'élaboration d'un véritable statut de l'élue local, ceci dans le cadre de l'A.D.I.C.L.A. (Association d'Information communale de Loire-Atlantique).

Ces derniers mois, des élus municipaux, en particulier un groupe de femmes de diverses communes de la région, se sont déjà exprimées sur ce point. Les élus salariés voudraient pouvoir disposer d'un nombre d'heures proportionnel à l'importance des communes et ce, sans perte de salaire.

Les élues non salariées demandent une compensation financière, soit d'aide ménagère, soit de garde d'enfants lorsque ceux-ci sont très jeunes.

Il est également souhaité que la formation des élus soit réellement reconnue, organisée, structurée et financée par des fonds publics.

Cette nécessité a été reconnue par les Partis de Gauche et figure dans le Programme commun de gouvernement que le P.S. et le P.C. ont élaboré en 1972.

Mais dans l'immédiat, seuls nos efforts conjugués pourront obtenir du gouvernement actuel la mise en place d'un statut démocratique de l'élue local. Toutes les opinions ou suggestions sur ce problème seront d'ailleurs les bienvenues.

Ainsi, espérons-le, permettra-t-on à un plus grand nombre de femmes de poser leur candidature et de remplir leur rôle, à côté des hommes, dans les prochains conseils municipaux de MARS 1977. C'est essentiel de s'en préoccuper à l'avance.

**C. DUGUE**  
Conseillère Municipale

Nous votons depuis 30 ans et constituons 53 % du corps électoral. Pourtant notre représentation est dérisoire.

### a) AU PLAN NATIONAL

**Elus municipaux**  
- Hommes : 445 000  
- Femmes : 20 700 - 4,5 %

**Députés :**  
- Hommes : 490  
- Femmes : 9

**Sénateurs :**  
- Hommes 283  
- Femmes 7

Il y a 1,9 % de femmes maires

Il y a 3 % de femmes conseillères générales

### b) AU PLAN REGIONAL

**Conseillers régionaux des Pays de la Loire**  
- Hommes : 77  
- Femmes : 3 (pour 5 départements)

### c) AU PLAN DEPARTEMENTAL

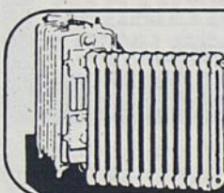
**Conseillers généraux (Loire-Atlantique)**  
- Hommes : 49  
- Femmes : 4

### d) AU PLAN LOCAL

**Conseillers municipaux à REZE**  
- Hommes : 28  
- Femmes : 3 (soit 10 %)

## GARAGE ANDRE BOUJU

MECANIQUE  
CARROSSERIE  Tél. 75.64.93  
PEINTURE  
9 rue Victor Fortun - 44400 REZE -



SERVICE DEPANNAGE

— ENTRETIEN —

**MARCEL GRIPPAY**

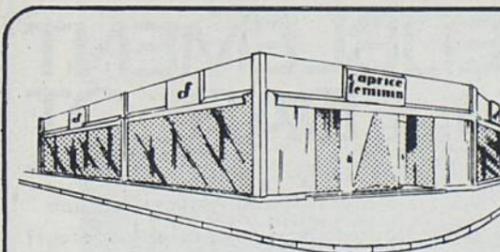
80, rue Jean-Jaurès - PONT-ROUSSEAU - REZE-LÈS-NANTES

DE-PERE-EN-FILS depuis 1888

- COUVERTURE - CHAUFFAGE  
- SANITAIRE



Téléphone : 75-65-75



VOTRE MAGASIN DE PRET A PORTER

**CAPRICE - FEMININ**  
CONFECTION DAMES ET JEUNES FILLES

LA MODE ACTUELLE EN PERMANENCE  
A VOTRE PORTEE

14 Avenue de la 4ème République - REZE

CARREFOUR DE PONT ROUSSEAU - Tél. 75.42.14  
OUVERT LE LUNDI APRES-MIDI

**B. LECLAIR**  
Caveaux tous travaux de cimetièrre  
Granits français et étrangers  
et simili  
38 rue F. Thomazeau  
4 rue de la Guilloterie  
CIMETIERE DE LA CLASSERIE  
FLEURS NATURELLES  
ET ARTIFICIELLES  
GERBES  
ET COURONNES  
44 - REZE - Tél. 75-66-97

GESTION DE SERVICES DE DISTRIBUTION



AGENCE REGIONALE  
2 rue du Haut-Landreau - 44400 REZE LES NANTES  
Téléphone : 75.66.32 - 75.66.78

Bureaux ouverts de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30  
Sauf le vendredi après-midi, samedi, dimanche

## ATTEINTES A LA LAICITE

La bataille pour la défense du principe de l'Ecole Laïque va-t-elle reprendre ? D'aucuns qui la croyaient « dépassée », n'y voyant plus qu'une mauvaise querelle, vont devoir se rendre à l'évidence : le problème demeure d'actualité

### UN EXEMPLE DE «CONCERTATION»

Par un courrier en date du 11 décembre 1974, Monsieur le Préfet de Région informait la Municipalité que deux écoles primaires privées de REZE l'avaient saisi d'une demande de transformation en contrat d'association du contrat simple sous lequel elles étaient placées jusqu'alors. Cette lettre concluait, en des termes dont l'élégance vaut d'être citée : « Toutefois, avant de signer le document contractuel (...), il me semble opportun de recueillir votre avis sur la situation qui en découlera pour votre Municipalité. »

Fidèle aux principes qui avaient conduit à la formation d'une Municipalité d'Union de la Gauche à REZE dès 1959, le Conseil Municipal avait opposé un avis nettement défavorable à cette demande qui, en cas de satisfaction, entraînait la participation d'une Collectivité Publique aux charges de fonctionnement d'un établissement privé.

Parallèlement, au cours d'une réunion de la Commission Extra-Municipale de l'Enseignement et de la Culture, j'avais eu l'occasion d'alerter les Organisations d'Enseignants, les Conseils de Parents d'Elèves et les Amicales Laiques, qui apportèrent un soutien unanime à la position adoptée par la Municipalité.

Or, passant outre à cet avis, Monsieur le Préfet nous informait le 8 octobre 1975, qu'il avait signé le document contractuel plaçant sous contrat d'associations les deux écoles demanderesse.

### UN CURIEUX CONTRAT

Devant de tels procédés, on est en droit de se poser des questions sur la valeur de la prétendue concertation que le pouvoir ne cesse de prôner.

Et que dire d'un « Contrat » dont la signature par deux partis - l'Etat et les Ecoles privées - engage la participation financière d'une tierce partie - la Commune - contre le gré de celle-ci ?

En effet, la Loi prévoit que :

«...La Commune est tenue d'assumer, dans les mêmes conditions que pour les classes d'école primaire publique, les dépenses de fonctionnement (matériel) des classes sous contrat. Au regard de la Loi (...) les classes du premier degré sous contrat d'association sont considérées comme des classes d'école du premier degré publiques...»

...Les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat sont les suivantes :

- 1) l'entretien des locaux affectés à l'enseignement ;
- 2) les frais de chauffage, d'éclairage et de nettoyage des locaux d'usage des élèves ;
- 3) l'entretien et, s'il y a lieu, le renouvellement du mobilier scolaire et du matériel collectif d'enseignement ;
- 4) l'achat des registres et imprimés à l'usage des classes...»

N'est-ce pas scandaleux, alors que l'on ferme des classes dans les écoles publiques ? (7 encore à la rentrée scolaire 1975-1976).

### NE PAS CEDER A L'AUTORITARISME

Il va sans dire que la Municipalité n'entend pas se plier à cet acte d'autoritarisme qui nous rappelle fort à propos que le Ministre de la Police, le prince PONIATOWSKI est également le ministre de tutelle des collectivités locales. Coutumier de la répression et de l'insulte à l'égard des organisations démocratiques, des admonestations aux magistrats, des poursuites judiciaires contre les Elus locaux coupables de défendre les travailleurs, Monsieur le Ministre nous donne encore ici une claire illustration de sa singulière conception de la Démocratie (« libérale avancée »).

On voit tout le crédit qu'il convient d'accorder aux propos lénifiants de Monsieur GISCARD D'ESTAING qui, lors d'une récente apparition télévisée, promettait d'accorder plus de pouvoirs et d'indépendance aux collectivités locales.

On n'en voudra donc pas aux Elus Rezéens de compter davantage sur le soutien de la Population et plus spécialement des organisations laïques pour défendre les intérêts de l'Ecole Publique.

**Michel JORAND**  
Adjoint à l'Enseignement et  
à la Culture

**S.I.R.F.** PRODUITS SURGELES  
ET CREMES GLACEES  
Vous pensez qualité !... Adoptez S.I.R.F.

**85120 LA CHATAIGNERAIE**  
TEL : 217 - TELEX : 70 380

AUTO - ÉCOLE

**STOP j. chambaud**

Cours de Code par projection - Prend à domicile  
1, rue Aimos -- REZÉ - 44 - Tél. : 75-55-17



**AMEUBLEMENT**  
**RENE DARLOT**  
Ebéniste

- AGENCEMENT DE CUISINES  
- STYLE RUSTIQUE  
- ET MODERNE  
- LITERIE

57, rue Alsace Lorraine  
(entre le Pont Rousseau et le Carrefour)  
44 REZE Tél. 75-60-40

## SOLIDARITE ENTRE ELUS

Au printemps dernier, Marcel TRIGON, Maire communiste d'ARCUEIL, accompagnait une délégation de travailleurs de l'Usine VALSTAR auprès du Ministre du Travail.

Prenant prétexte de bousculades qui se sont produites suite à l'intervention des forces de police, M. DURAFOUR décidait de poursuivre en justice Marcel TRIGON et son Adjoint.

Réagissant contre cette attitude inadmissible, véritable tentative d'intimidation des Elus locaux, le Conseil Municipal de REZE adoptait le voeu suivant qui fut transmis aux intéressés :

Le Conseil Municipal de REZE a appris avec stupéfaction l'inculpation dont sont l'objet M. Marcel TRIGON, Maire d'ARCUEIL et son Adjoint G. LOISELET.

Il dénonce la manoeuvre de M. DURAFOUR, Ministre du Travail qui, à partir d'arguments spécieux et avec une évidente mauvaise foi, a cru devoir poursuivre en justice des Elus locaux dont le seul crime consista à défendre l'emploi des travailleurs de l'usine VALSTAR alors menacés de licenciements.

Le Conseil Municipal de REZE assure ces Elus de son soutien conforme à la position des organisations de gauche et au droit pour les Elus de s'exprimer librement en tous lieux publics et toutes circonstances.

## Charpente - Menuiserie

Mme Roger BOUCHEREAU  
21, rue Théodore-Patry -- 44 - REZE  
Téléphone : 75-61-37

peinture   
vitrerie   
ravalement décoration   
revêtements sols et murs

## SONAPER

S.A.R.L. au capital de 30 000 francs  
anciennement ENT. G. BONHOMET

7 rue Charles Perrault  
44400 REZE

Téléphone 75.49.18  
R.C. nantes 71 B 112

Anticorrosion   
Sablage et métallisation   
Revêtements spéciaux

## SOCIETE COMMERCIALE C.G.E.

1 rue de l'île Macé, B.P. 6201 REZE-Tél. (40)75.62.62 - Tél. 710778

Groupes thermiques, Turbines à gaz, Machines électriques tournantes et statiques, équipement en techniques conventionnelles et en logique, Télédistribution, Câbles, Signalisation routière, Traitement des nuisances, Batteries, Chariots de manutention, Lavage, Distribution de matériel électrique destiné aux installations collectives ou industrielles, Electro-Ménager.

Points de vente :  
1 rue de l'île Macé, REZE - Tél. (40)75.62.62  
Télex 710778  
19 quai Félix-Faure, ANGERS - Tél. (41)43.89.02  
31 rue de l'Ingénieur-Varière, Port de Pêche - LORIENT  
Tél. (97)21.14.49  
2 rue du Commandant l'Herminier, NIORT - Tél. (48)24.55.48  
Télex 790604

SERVICES :  
Alstom  
Câbles de Lyon  
E.V.R. - Tudor  
Fenwick - Visiodis  
CGE distribution



## LES PAVILLONS DE L'ATLANTIQUE

Entreprise Générale MOULET J.P. Le Liévreau-44260 MALVILLE



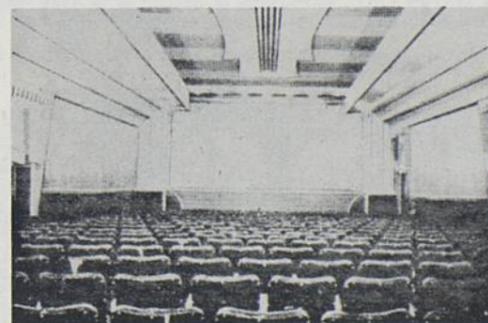
GARANTIES BANCAIRES  
TOTALES U.C.B et B.P.B.A

**DU STANDARD  
AU STANDING**  
**+ de 100 modèles**

en traditionnel avec possibilité  
d'adaptation à vos besoins et d'un

**FINANCEMENT A 100%**

Pavillons expos - Bureaux visites et renseignements route de Vannes km 25 entre SAUTRON et SAVENAY  
Telephone 72.32.58 - Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h sauf le dimanche Telephone 72.32.66



## CINÉMA SAINT-PAUL

38, rue Julien Douillard

REZE Tél. 75.41.91

vous propose :

une salle accueillante - projection  
soirées: vendredi, samedi, dimanche à 21 h  
matinées: dimanche à 14 h 30 - 17 h 30 (Hiver)  
16 h 30 (Été)

## UN EXEMPLE D'ACTION INTERCOMMUNALE

En 1973, la Ville de REZE voulant apporter sa pierre à l'aide aux handicapés avait mis en place, avec l'aide des Actions Sanitaires et Sociales, du Ministère de l'Education et de l'Association pour le placement et l'aide aux jeunes handicapés, l'Ecole du Parc.

Cet établissement qui reçoit les petits enfants très handicapés de 3 à 10 ans rend de grands services dans l'agglomération nantaise. Il est cité souvent en exemple et reçoit de nombreuses visites. Les Rezéens peuvent être justement fiers de leur initiative.

Cette initiative a intéressé des communes voisines qui ont demandé à être mises au courant, à visiter, enfin à concevoir qu'il leur serait peut-être possible, elles aussi, de consacrer une partie de leurs moyens, de leur énergie, de leur bonne volonté à aider les handicapés.

La commune de la MONTAGNE vient d'adhérer à ce syndicat. ST SEBASTIEN, VERTOU, BOUGUENAI et REZE se sont donc associés et ont mis en place un Syndicat Intercommunal pour l'aide et la réalisation pour handicapés. La vocation de ce Syndicat, dont l'originalité n'échappe à personne, montre que l'aide aux handicapés a dépassé le stade des bonnes oeuvres pour entrer dans celui de la gestion et l'administration générales.

### POURQUOI LES COMMUNES DOIVENT-ELLES S'INTERESSER AUX HANDICAPES ?

La vocation d'une municipalité est de permettre aux habitants de la cité qu'elle gère de mieux vivre, de créer un cadre où il soit possible aux enfants de s'épanouir, aux adultes de trouver le milieu le plus apte à assurer leur rôle de citoyens et aux anciens de vivre une retraite bien méritée.

Mais, parmi ces citoyens, il en est qui méritent une attention toute particulière. Ce sont ceux que la nature a défavorisé ou que la vie a blessé d'une façon irrémédiable et qui, de ce fait, ont besoin d'une attention toute particulière : ce sont les handicapés de toutes sortes. Ils ne demandent pas plus que d'autres mais ils demandent, avec juste raison, la même chose, c'est-à-dire le droit à l'éducation, le droit au travail s'ils le peuvent, le droit à la vie tout court. Et il est du devoir d'une collectivité d'en accepter les contraintes pour qu'il n'y ait pas dans la cité des citoyens de seconde zone.

C'est une question non pas financière mais une question de choix, choix que la Ville de REZE associée à ses trois voisines a fait en participant à la création du Syndicat.

### LES PREMIERS PROJETS

Le premier projet est évidemment la mise en place d'un établissement pouvant assurer la suite de l'Ecole du Parc.

En effet, actuellement aucun établissement de la région nantaise ne peut accueillir des petits enfants qui sortent de l'établissement rézéen lorsqu'ils ont atteint 10 ans.

Il faut donc procéder à l'installation d'une école pouvant accueillir des enfants de 10 à 18 ans.

Ce Syndicat a donc recherché un terrain et fait procéder par l'A.P.A.J.H. à l'étude de ce que sera le futur établissement. Petit à petit le projet avance pour aboutir à une réalisation.

Il faut dire que le Syndicat s'est entouré d'une commission technique composée de représentants des 4 grandes associations qui s'occupent d'handicapés :

- l'Association des Paralysés de France (A.P.F.)
- l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (A.D.A.P.E.I. - Papillons Blancs)
- l'Association de Placement et d'Aide pour Jeunes Handicapés (A.P.A.J.H.)
- la Fédération Nationale des Malades, Infirmes et Paralysés (F.N.M.I.P.)

La compétence et le dévouement des membres de ces associations est d'un grand secours pour le Syndicat. D'autre part, il règne entre elles une excellente coordination ce qui évite les doubles emplois et permet à chacun d'apporter sa contribution dans un domaine qui lui est propre.

C'est ainsi que si l'A.P.A.J.H. s'occupe de l'école du Parc et s'occupera de l'école de suite, l'A.D.A.P.E.I. s'occupera du futur foyer-accueil qui recevra les handicapés après 18 ans.

Ce vaste projet, qui doit permettre aux villes du Sud de la Loire d'avoir à leur disposition des établissements leur permettant de rendre les plus grands services aux handicapés et à leur famille, nécessite un travail important de la part des promoteurs de l'opération, mais aussi le soutien efficace des services préfectoraux, des services de l'Action Sanitaire et Sociale et de l'Education Nationale.

Il serait bon qu'en plus l'ensemble de la population se sente concernée et apporte sans réserve son appui à ces initiatives.

Le deuxième projet est un peu plus particulier.

Il consiste à mettre en place à l'école publique de REZE-BOURG 2 classes pour enfants déficients sensoriels (enfants entendant ou voyant mal). En effet, le Ministère de l'Education avec l'aide de l'A.P.A.J.H. a créé à l'intérieur des écoles déjà existantes des classes pour enfants ayant un handicap sensoriel mais dont les capacités physiques et intellectuelles étaient comparables aux enfants de leur âge fréquentant n'importe quel établissement scolaire.

Plutôt que de faire des établissements spécialisés qui introduisent une sorte de ségrégation, il est préférable de mettre dans les écoles existantes des classes spéciales, spéciales surtout par le matériel qui y est installé, afin que les enfants victimes de ces handicaps puissent s'intégrer au reste de la population «scolaire». Ils fréquentent les autres enfants, ils jouent avec eux, ils suivent les mêmes cours, ils fréquentent le même restaurant scolaire, en un mot, ils sont comme tous les autres enfants ce qui leur permet, malgré leur handicap, de faire un meilleur démarrage dans la vie.

Pour faire aboutir tous ces projets, la route est longue, semée d'embûches dont certainement la plus importante est les moyens financiers. Mais avec la volonté qui nous anime, nous serons obligés de réussir, surtout si les habitants du Sud-Loire apportent leurs appuis à de telles initiatives.

Jacques FLOCH

Conseiller Général

## OBIS

Bois-Peinture-Revêtements-Sols  
Bois coupés à dimension  
Rte des Sorinières - 44400 REZE

### VOUS PENSEZ CONSTRUIRE

Résidence principale ou secondaire  
Modèles Standards ou personnalisés - S.G.B. -  
Entreprise

### GUILBEAUD-BONNEAU

- Matériaux traditionnels
- Isolation renforcée
- Démarches administratives et financières assurées.

(50 ans d'expérience)  
9 place Radigois  
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire  
Tél. 75.61.57 - 75.82.27

### ESSO-SERVICE DES TROIS-MOULINS

J. Bouloux

114, rue A. Briand - REZE - Tél. 75.65.77

Mise au point - Carburant - Allumage  
Super - Essence - Gas-oil - Mélange 2 temps  
Lavage - Graissage - Pulvérisation  
Accumulateurs - Pneus - Accessoires

## cadres et décors

21, rue Félix Faure 44400 REZE Tél. : 75.93.61

Cadres, Reproductions, Gravures, Tableaux  
Glaces, Bois sculptés, dorés, Cadres modernes  
Encadrements CANEVAS

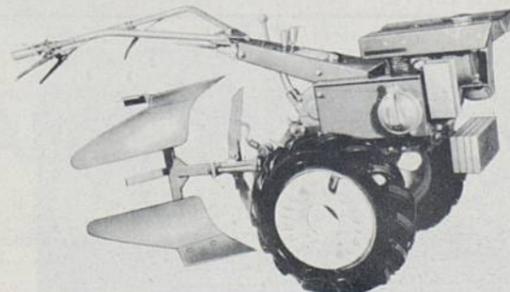


Mr GUILLOCH  
ROPER  
BERNARD  
GRAVELY

TRONCONNEUSES  
MOTOBINEUSES  
TONDEUSES  
MICROTRACTEURS

12 rue A. Briand - REZE - Tél. 75.12.61  
Allée des Sapins - (Novotel) Carquefou - Tél. 72.10.32  
Vente - Démonstrations et Service après-vente

### MOTOCULTEUR BOUYER 334



LES 3 NOUVEAUX MODELES DONT 1 A MOINS DE 2 000 F  
56 rue Dos-d'Ane - 44000 NANTES

## Renault: Une Gamme, un Réseau

26 modèles de 4 à 15 CV de 13.400 F à 37.500 F, prix clefs en main au 15/7/75.

Le réseau Renault : 6.000 voisins utiles.



MOINET S.A. - REZE-NORD - Concessionnaire Renault  
25 et 27 rue Jean Jaurès 44400 Rezé - les - Nantes, Tél: 75.65.56

#### LISTE DES ETABLISSEMENTS DE LA LOIRE ATLANTIQUE

Dans le département de la Loire Atlantique les Etablissements, dont les noms suivent, sont susceptibles de recevoir vos subventions au titre de la taxe d'apprentissage, par l'intermédiaire de l'O.C.T.A.P.E.H. - 28 Place Saint-Georges - 75442 PARIS CEDEX 09 - à l'ordre duquel vous libellerez votre chèque.

C.A.T.  
44 HEINLEX  
I.M.PRO.  
44 GUERANDE  
I.M.PRO.  
44 SAINT-NAZAIRE  
Sont gérés par «Les Papillons Blancs»  
44 SAINT-NAZAIRE  
I.M.PRO.  
44 ANCENIS  
C.A.T.  
44 ANCENIS  
I.M.PRO.  
44 CHATEAUBRIANT  
C.A.T. «Ateliers de la Mée»  
44 CHATEAUBRIANT  
I.M.PRO. «Les Sorinières»  
44 REZE  
I.M.PRO.  
44 ORVAULT  
I.M.PRO. «Les Dorices»  
44 VALLET  
C.A.T. du Landas  
44 VERTOU  
I.M.PRO. «Bellevue»  
44 FROSSAY  
Sont gérés par l'A.D.A.P.E.I.  
44 NANTES

Si vous désirez que votre versement soit affecté à l'un de ces centres, vous voudrez bien l'indiquer à l'O.C.T.A.P.E.H.

Mais, d'une façon générale, vous devrez spécifier la catégorie dans laquelle rentre ce versement,

**OUVRIERS QUALIFIES  
CADRES MOYENS (règle du cumul)  
ENSEIGNEMENT MENAGER**

La mention de cette catégorie devant figurer obligatoirement sur les reçus libératoires qui vous seront adressés.

#### EMFA

ENTREPRISE METALLIQUE F. AIRIAU  
CONSTRUCTION METALLIQUE ET MECANIQUE  
SERRURERIE - FERRONNERIE  
OSSATURE ET DECORATION INOX  
CHARPENTE METALLIQUE

LES SORINIERES - TEL : (40)54.71.15

#### L'ACCUEIL DU PUBLIC

Au Centre d'Information et d'Orientation de REZE  
Rue de Touraine - Tél. 75.61.85

1) Définition du Centre d'Information et d'Orientation de REZE  
Le C.I.O. dépendant du Ministère de l'Education, est chargé d'accueillir toutes les personnes désireuses d'obtenir des informations sur les études et les professions.

2) Rôle du Conseiller du Centre d'Information et d'Orientation  
Les Conseillers d'Orientation du C.I.O. assurent :  
- des consultations psychologiques  
- des consultations d'orientation qui aboutissent à un conseil  
- une participation importante aux différents conseils de classes des lycées et des collèges (C.E.S. et C.E.T.)  
- une tâche d'éducateur, d'animateur, d'informateur au sein de ces établissements scolaires.

Ils répondent à toute demande de renseignements qui leur est faite  
- soit oralement  
- soit par lettre  
- soit par téléphone

Ils reçoivent aussi le public pour consultations de documentation qui aboutissent, après un entretien approfondi, à une information personnalisée.

Dans ce but, les conseillers assurent, chaque fois que cela leur est possible, des permanences dans les établissements scolaires où ils reçoivent parents et élèves.

Ils reçoivent également au C.I.O. tous les consultants du secteur géographique intéressé qui le demandent.

Aux consultants du C.I.O. de REZE  
Secteurs desservis :  
REZE, PORNIC, BOURGNEUF, ST BREVIN, MACHECOUL, LEGE, CLISSON, VALLET, ST-SEBASTIEN, VERTOU, BOUAYE, LE PELLERIN, LA MONTAGNE, ST-PHILBERT DE GRANDLIEU.

Le C.I.O. de REZE est ouvert au public tous les jours, sauf le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Priorité est accordée aux consultants qui ont préalablement pris rendez-vous.

**DROGUERIE DES 3 MOULINS**  
PEINTURE - VITRERIE  
PAPIERS PEINTS  
M. BILLY G. Artisan Peintre  
120, rue A. Briand  
Tél. 75-42-66 REZE



**QUEST BUREAU**  
PAPETERIE  
11, Allée Duguay-Trouin  
44000 NANTES  
IMPRIMÉS - MACHINES  
FOURNITURES - MEUBLES DE BUREAU  
TEL : (40)47.49.12



TOUTES CONSTRUCTIONS EN CIMENT ARME  
**L'Ermitte**  
«MOUZEIL 44850 LIGNE»  
TEL : (40) 77.23.59  
Clôtures - Casiers à bouteilles et de rangement

## UN QUARTIER VEUT VIVRE

La rue Félix Faure, comment l'aménager pour lui donner son «lustre» commercial d'autant

REZE a grandi, grandi, grandi... et grandit toujours.

Logiquement, des nouveaux quartiers ont vu le jour, ont été bien aménagés, mais les anciens quartiers ont-ils été oubliés ?

C'est la question que l'on peut se poser en regardant la rue Alsace Lorraine et la rue Félix Faure.

Ce quartier, certainement l'un des plus vivants de l'ancien Pont-Rousseau, veut recommencer à vivre et il faut trouver le moyen de lui assurer cette résurrection.

Il doit être possible d'assurer le confort urbain auquel tous les habitants peuvent prétendre par un bon revêtement de la rue, des trottoirs de qualité et un éclairage satisfaisant.

Mais il faut aussi que les habitants, les commerçants fassent l'effort nécessaire pour rendre leur immeuble agréable à l'oeil et leur commerce suffisamment coquet pour que les Rezéens et les Rezéennes se sentent attirés.

Il faut que chacun se sente concerné, la Municipalité et les habitants pour trouver le moyen de lui rendre la vie.



Rue Alsace Lorraine 1910, une voie importante



La rue Alsace Lorraine en 1976  
Peut-on lui redonner son importance

**SUBBO**  
**UI BO**

Tél : 54 . 61 . 71

- nos livraisons à domicile de produits de qualité
- notre choix de boissons : bières, eaux minérales, cidres, jus de fruits
- nos vins courants, nos vins fins exceptionnels
- notre exclusivité de bières anglaises (BASS) et belges (LAMOT)

LA GALIMONDAINE - 44830 BOUAYE

**Pour ceux qui étouffent dans notre Société  
LA BOMBE ET LES BANQUES**

(Rimiaux sans prétention)

Serions-nous Utopistes ? Le titre importe peu, Mais tous les faits sont là et nous donnent raison. Et changer la Monnaie est-il si difficile ? Oui, si toujours les mêmes ont toujours la parole. Pourquoi un Chef d'Etat possédant une clé, Peut-il et d'un seul geste faire sauter la Terre ? Et pourquoi, d'un même geste, d'une simple écriture, Ne pourrait-il aussi faire sauter les Banques ? Vampires qui se nourrissent de l'énergie des faibles. Il faudrait, pour cela, qu'il change d'entourage. Mais il ne le peut pas, puisqu'il est riche d'elles, Richesse prélevée sur la misère humaine.

Les temps sont révolus où les «Monsieur n'oute Maître» Qui furent si longtemps signe de soumission, Peuvent être acceptés par ceux pouvant comprendre. La science est notre reine, de raison, de recherche, Mais le démon-profit gaspille ses bienfaits. Unissons-nous donc tous, et face au mur d'argent, Laissons nos divergences pour un même idéal, Et tous du même côté, faisons-le s'écrouler. Est-ce de l'Utopie ? Cela dépend des hommes Epris de Liberté. Préservant celle des autres, Apportant chaque jour une pierre à l'Edifice,

Non pas par des discours, en enfonçant des clous ! Avec de l'enthousiasme, aussi sans égoïsme, Faire de notre Société, non pas celle de robots, Mais où les responsables et les initiateurs Seront mieux dans la masse, plutôt qu'aux exploités.

Il faudrait pour cela, exclure le mensonge, L'exploitation des hommes, l'ignorance, le profit. Et tout ceci, sans haine, sans peur, mais sans faiblesse, Puisque notre faiblesse et notre division Laisent trop le champ libre à ceux qui nous dirigent, En retardant d'autant, l'avènement souhaité D'un âge d'or rempli d'amour et de fraternité.

Jean PENNANEAC'H  
(Ce texte n'engage que son auteur)

**LEON RAGUENEAU**

9 rue de la Mirette  
LA CARREE - EN - REZE - 44 TEL : 75.49.67  
PEINTURE - VITRERIE  
PAPIERS PEINTS - DECORATION



**GEORGINE**

COIFFURE DAMES  
POSTICHES PERRUQUES

4 Place Roger Salengro - Tél. 75.87.10

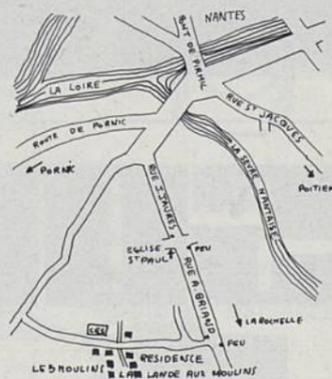
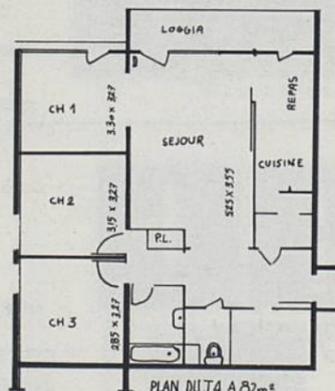
A votre service pour vos **Produits d'entretien**  
Brosserie - Peinture - Plastique

**DANBEL**

MAGASIN DE GROS : 9, rue du Pin  
Tél. : 74-77-20

**Réservez dès maintenant à prix fermes et définitifs  
Votre appartement dans la RESIDENCE  
LA LANDE AUX MOULINS**

- Livrable fin 1976
- Vente clés en main
- Apport personnel minimum environ 6 000 F
- Financement complet - Crédit foncier (demandé) - Prêt SEMI à taux réduit
- Du 2 pièces au 6 pièces quelques appartements avec terrasse de 47 m2
- Quartier calme et bien desservi : écoles, lycées, C.E.S., commerces, équipements sportifs,
- Espaces verts
- Accès direct à la côte vendéenne et Pornic



**Venez vous renseigner au bureau de vente**

Angle de la rue Augustin Mouiller et de la rue des Déportés REZE  
Mme DELCROS y est à votre disposition pour y étudier avec vous votre cas particulier :  
tous les après-midi de 15 h à 19 h 30 sauf le jeudi et le dimanche

**Réalisation de la Semi de Rezé - TEL : 75.92.66**

**QUELS QUE SOIENT  
VOTRE ACTIVITÉ...  
VOS REVENUS...**



UTILISEZ LES SERVICES DU

**CRÉDIT AGRICOLE**

AGENCE de REZE St. PAUL, 99, rue Jean-Jaurès

OUVERTURE DU MARDI AU SAMEDI

Tél. 75.86.91

Atol logo

CLAUDE BARON

PIERRE SIMON MICHEL

35 PLACE DES MARTYRS 75.93.12.

55 AVENUE de la LIBÉRATION 75.40.47.

GAUCHE REZE LES-NANTES



**AUTOMOBILES**

**PEUGEOT**

104  
204  
304  
504  
604

Automarché Occasion  
Atelier mécanique  
Tôlerie - Peinture  
Pièces détachées

Ets BLAIN & Cie  
Concessionnaire

102, rue Ernest-Sauvestre, 102  
(Route des Sorinières)  
Téléphone : (40) 75-42-49 et 75-41-34  
44 - REZÉ-LÈS-NANTES

### LES REMPARTS DE KERJOUANNO

Le charme d'un village, les avantages d'un appartement - du studio au 5 pièces -

Tennis, piscine, volley, port en eau profonde du CROUESTY à toute proximité.

Ses boutiques sous arcades -

Circulation automobile en sous-sol -

PRIX : de 92 000 F à 306 000 F

Appartement témoin ouvert en permanence -  
Tél. (97) 26.22.92.



### L'ACHENEAU

Entre le Pellerin et Port St-Père -

20 km au sud-ouest de Nantes

En bordure de rivière avec aire de jeux et tennis -  
Terrains de 1 100 m à 2 000 m<sup>2</sup>

Exemple de prix : 1 112 m<sup>2</sup> ... 35 500 F

### A Nantes LES PROVINCES

Près de l'hippodrome - EN LANCEMENT

Des appartements confortables avec  
chauffage électrique intégré -

Tennis - aires de jeux -

Du studio au 5 pièces

Prêts Immobiliers Conventionnés

Livraison été 77.



1, Place du Cirque

NANTES Tél. 73.99.80

#### DOCUMENTATION A FAIRE PARVENIR

NOM.....

Adresse.....

.....Tél.....

- Rts de KERJOUANNO  Les PROVINCES  
 ACHENEAU  F.LAUNAY

### A REZE La Résidence FONTAINE LAUNAY

Devenez propriétaire pour le prix d'un loyer -

Disponibles : studios et 2 pièces

Prêts Crédit Foncier à 6 % et 9 % -

1ère Opération Pilote du département -

Appartement témoin visite sur rendez-vous  
Accès 48 rue Jean-Jaurès